

Faits

Analyse critique des programmes publics en faveur de l'agriculture au Tchad.

Pages 3



Edito

«Politiques de développement agricole au Tchad : plus un discours politique qu'une réalité!»

Pages 2

Gros plan

Développer le secteur rural pour développer le Tchad!

Page 4 - 5

N° 13 de Janvier - Mars 2017: Développement agricole et soutenabilité de l'économie tchadienne

TEHAD ECO

Des idées innovantes pour le développement

Le Trimestriel du CROSET

Cercle de Réflexion et d'Orientation sur la Soutenabilité de l'Economie Tchadienne



Interview : Madame Araujo Bonjean, Chargée de Recherche au CNRS et Enseignante-Chercheure au CERDI, nous livre ses analyses des grandes problématiques agricoles dans les pays en développement dans une interview accordée à Tchad Eco.

Page 6 - 7



Théorie: Politiques publiques et développement agricole

Page 2



Opinions



Dr M'BATNA Jean-Paul, Directeur Général de l'Agence pour le Développement des Energies Renouvelables au Tchad, ADER-TCHAD, aborde la problématique des énergies renouvelables au Tchad à laquelle s'attèle son agence et livre quelques pistes de solutions.

Page 8 - 9



Dr KINDA Somlanare Romuald, Enseignant chercheur en Economie à l'Université Ouaga 2 (Burkina Faso), se demande en quoi "L'Economie Verte Pourrait-elle améliorer la Sécurité Alimentaire en Afrique ?"

Page 9



Nafé DABA, Economiste, s'interroge sur "Quelle politique agricole pour relancer l'économie tchadienne ?" L'article constitue un outil d'aide à la décision en raison de son fondement théorique solide.

Page 10



DEMBA KODINDO Jules, Ingénieur Agronome Economiste à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal, traite de "L'Agriculture et l'énergie : deux grands leviers de développement durable."

Page 11



César BAIRA DERING, Economiste, fait une analyse de la "Revue Diagnostique des Dépenses Publiques agricoles au Tchad", élaborée avec l'aide de la Banque Mondiale en 2015, couvrant la période 2003-2012 (voir l'article sur le site du CROSET www.croset-td.org).

B.A-BA de l'Economie: sécurité, souveraineté et autosuffisance alimentaire

Par Remadji Christelle

Page 5

Espace Jeune chercheur Vient de paraître "L'innocence de la main invisible"

Par Beguy DJIMOUNOUM (page 12)

Citation du mois

«Toutes les idéologies politiques qui ont voulu modifier le monde paysan ont échoué parce que le monde agricole ne peut être géré par des théories, il est régi par la réalité.» Olivier de Kersauson

Appel à contribution

Tchad Eco invite toute personne désireuse de proposer un article pour le prochain numéro dont le thème est "regard rétrospectif sur la gestion de la crise économique et financière au Tchad" de se manifester avant le 05 Mars 2017.

Politiques de développement agricole au Tchad : plus un discours politique qu'une réalité!



Par Jareth BEAIN

Malgré l'émergence du secteur pétrolier fin 2003 qui a considérablement modifié le contexte économique du Tchad, l'agriculture et l'élevage demeurent la base du développement économique du pays en raison des caractères erratique et épuisable des ressources pétrolières. Considéré toujours comme pilier de l'économie nationale, le secteur agricole est un grand pourvoyeur d'emploi occupant plus de 2/3 de la population active du pays dont plus de la moitié est composée de femmes (FAO,

alarmante en 2015 avec un score compris entre 35-49,9 sur 100. Comme quoi il ne suffit pas d'engager des milliards de FCFA en faveur du secteur agricole ou de mettre à la disposition des paysans des tracteurs pour que la sécurité alimentaire soit atteinte. Cela pose d'une manière générale le problème de l'efficacité de l'action publique au Tchad. Bien que les besoins soient énormes, le peu des ressources investies auraient pu enclencher véritablement la transformation structurelle de l'agriculture. Seule une culture de gestion par les résultats est gage d'efficacité de tous les programmes en faveur de l'agriculture. Ainsi, l'Assemblée Nationale, la Cour de compte, l'Inspection générale de contrôle, etc. sont interpellées à cette fin.

2015). L'agriculture contribue à la formation du PIB estimée à 23% dont 20% proviennent de la production vivrière et 3% des cultures de rente. Aussi, l'agriculture contribue à la production d'aliments qui permettent de résorber en partie l'insécurité alimentaire récurrente. Enfin, elle est source d'une croissance économique inclusive contrairement aux autres facteurs de croissance.

Au Tchad, les deux dernières décennies ont été marquées par de nombreux programmes publics en faveur de l'agriculture. Le dernier en date est le programme entamé en faveur de la modernisation de l'agriculture à travers sa mécanisation où plus de 1 200 tracteurs ont été octroyés aux agriculteurs par le PNSA en 2012. Les dépenses publiques colossales engagées en faveur de l'agriculture (près de 157, 5 milliards de FCFA entre 2005-2012 soit 85% des dépenses publiques), principalement consommées par le PNSA, l'ONASA et la COTONTCHAD, ont pour seul objectif d'accroître la production agricole et de sortir ainsi le Tchad de sa situation d'insécurité alimentaire récurrente. Appuyés par de nombreux partenaires au développement, ces programmes de développement agricole n'ont malheureusement pas atteint les résultats escomptés. Le PNSA n'a pas pu permettre au Tchad d'atteindre la sécurité alimentaire prévue comme son objectif principal de création le suggérerait. Car selon l'indice de la faim (GHI), intégrant les quatre aspects de la sécurité alimentaire (sous-alimentée, émancipation des enfants de moins de 5 ans, retard de croissance des enfants de moins de 5 ans et mortalité des enfants de moins de 5 ans), le Tchad se positionne dans une situation de malnutrition

Comme quoi il ne suffit pas d'engager des milliards de FCFA en faveur du secteur agricole ou de mettre à la disposition des paysans des tracteurs pour que la sécurité alimentaire soit atteinte. Cela pose d'une manière générale le problème de l'efficacité de l'action publique au Tchad.

Ainsi, le secteur agricole du Tchad est relativement peu performant malgré la disponibilité incontestable de sol riche et cultivable ainsi que les ressources en eau nécessitant seulement un petit effort en vue de rendre l'agriculture tchadienne indépendante de la pluie. En effet, le potentiel des terres cultivables est estimé à 39 millions d'ha, représentant 30% du territoire national et 5.6 millions d'ha de terres irrigables, dont 335. 000 ha sont facilement irrigables. Les superficies cultivées annuellement sont estimées à environ 3 millions d'ha, soit 7,7%.

C'est dire que le Tchad doit encore fournir des efforts considérables pour lever les nombreuses contraintes d'ordre technique, financier et institutionnel auxquelles font face les exploitants agricoles si la sécurité alimentaire est véritablement l'objectif recherché.

Tchad Eco dans sa treizième parution offre l'opportunité d'analyse de la problématique agricole en lien avec la soutenabilité de l'économie tchadienne. Il propose des solutions idoines pour améliorer les politiques agricoles existant afin de permettre au pays de parvenir à son autosuffisance alimentaire tant prôné par les autorités. Car ne dit-on pas qu' « à cœur vaillant rien n'est impossible ? » Nous souhaitons bonne lecture à nos lecteurs.

COMPRENDRE: POLITIQUES PUBLIQUES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

L'agriculture a été le secteur moteur du développement social et économique des peuples du néolithique et le principal enjeu des politiques économiques depuis toujours. Elle a impulsé la naissance de la monnaie et inspiré les toutes premières théories économiques. Comme telle, bien que secteur fondamental dans la vie de toutes les nations et sujet majeur de réflexion des politiques économiques, les axiomes portant sur les politiques agricoles ont de tous temps divisé. Du protectionnisme à la liberté des échanges en passant par la constitution des stocks de sécurité alimentaire, les Etats ont adopté plusieurs stratégies sans parvenir à une méthode qui fasse l'unanimité.

De nos jours, les efforts des Etats nations à résoudre l'arithmétique liée aux quantités adéquates de nourriture pour les besoins des populations a abouti à deux principales observations : les pays en développement ont un secteur agricole qui occupe plus de 70 % des actifs mais qui n'arrive pas à subvenir aux besoins de la population. Malgré un potentiel mondial de production conséquent, l'offre des produits agricoles est hors de portée de plus d'un milliard d'individus.

Le paradoxe de la masse critique

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'agriculture est l'un des rares secteurs où le nombre d'actifs a une corrélation négative avec les performances du secteur. Les statistiques de la FAO établissent depuis plus de 20 ans que malgré que l'agriculture occupe 4% des actifs aux Etats Unis, 10% dans la zone euro et plus de 70% dans les pays en développement, ce sont bien ces derniers qui ont les taux les plus élevés des malnutris. L'insécurité alimentaire toucherait 40 pays dans le monde dont la moitié serait africains (20). L'explication de ce paradoxe tient à la structure

de ces économies. Pays dotés de faibles infrastructures éducatives et sanitaires, les populations sans véritable niveau de qualification et d'instruction s'adonnent à des activités les moins exigeantes techniquement. Les agriculteurs dotés des techniques rudimentaires et exerçants sur des très petites surfaces ont une production qui dépend fortement de la pluviométrie.

Plus que l'insuffisance de la quantité de nourriture, c'est le manque de dynamique de tout le circuit économique qui explique la pauvreté des cultivateurs et l'insécurité alimentaire. En effet, il a été observé dans tous les pays développés que la production agricole ne peut connaître une expansion dans le temps que si elle s'appuie sur un secteur tertiaire et secondaire étoffé. Sans les infrastructures nécessaires à la transformation et à la conservation des produits, les récoltes produites dans le secteur primaire ne sont pas transformées et conservées pendant longtemps. Le défaut de conservation et de transformation ne permet pas le lissage temporel de la période de la récolte (un mois) à la période de consommation (12 mois).

De nos jours, les efforts des Etats nations à résoudre l'arithmétique liée aux quantités adéquates de nourriture pour les besoins des populations a abouti à deux principales observations : les pays en développement ont un secteur agricole qui occupe plus de 70 % des actifs mais qui n'arrive pas à subvenir aux besoins de la population.

S'il est démontré que le secteur primaire est le secteur où les activités sont les moins rentables, la forte concentration de la population active dans ce secteur explique la faiblesse des ressources publiques des pays en développement. Une majorité des actifs gagne peu tandis qu'une minorité seulement exerce dans les secteurs secondaires et tertiaires à forte valeur ajoutée.

Le concept de souveraineté alimentaire et la

famine dans le monde Enjeu majeur de la géostratégie pendant la guerre froide, le concept de souveraineté alimentaire semble avoir survécu à ce conflit mondial. Depuis cette époque, tous les pays du monde veulent produire localement les produits agricoles nécessaires au besoin de leurs populations et si possible protéger cette production par des mesures tarifaires. Ce concept s'est traduit ainsi pendant plus de cinq décennies par le droit pour un pays de mettre en place les politiques agricoles adaptées au besoin de sa population.

S'appuyant sur ce concept, les pays développés ont toujours soutenu leurs producteurs au-delà des règles du commerce international. En fonction de leurs spécificités, les produits agricoles sont subventionnés dans le but de les rendre plus compétitifs à l'intérieur et à l'extérieur du territoire économique. Les Etats unis par exemple, accordent des subventions à l'exportation alors que les pays de l'UE grâce à leur Politique Agricole Commune (PAC) accordent des subventions à la production. Si grâce à ces soutiens, l'autosuffisance alimentaire

semble acquise dans ces pays, les conséquences sont notables dans les pays en développement. Plus compétitifs, les produits subventionnés des pays riches arrivent sur les marchés des pays en développement pas en quantité suffisante pour assurer l'autosuffisance alimentaire mais en proportion suffisante pour influencer les prix des produits locaux à la baisse. Cette baisse des prix décourage la production locale et augmente le

déficit céréalier. Résultat : la pauvreté des cultivateurs perdure et avec elle le déficit céréalier et la faiblesse des ressources publiques.

En résumé, les déficits céréaliens responsables de la famine dans le monde ne sont pas causés par la faiblesse des capacités productives des uns et des autres. Il est seulement causé par les rigidités au commerce international. Ces rigidités entretenues pour les besoins de souveraineté alimentaire crée des distorsions des prix avec les conséquences citées plus haut. Les pays étant dotés des avantages absolus et comparatifs selon la spécificité de leurs ressources naturelles, seul le commerce international sans la distorsion des prix peut assurer une allocation optimale des ressources alimentaires à tous les habitants de la terre.

A la lumière de notre analyse, nous pouvons affirmer que l'objectif de mieux nourrir la terre ne peut être atteint qu'à travers une combinaison des mesures prises au niveau des pays en développement et au niveau international.

Comme nous l'avons démontré plus haut, produire périodiquement en grande quantité ne suffira jamais à assurer une autosuffisance alimentaire. Dans le cas des pays d'Afrique où les produits sont récoltés une ou deux fois par an, seul l'émergence des unités de transformation et l'acquisition des équipements de conservation permettront de lisser les quantités récoltées en une période pendant tout le reste de l'année.

Après les mesures internes propices au développement des secteurs secondaires et tertiaires, le respect des règles de négociations commerciales de l'OMC devraient favoriser les échanges de produits dont les pays développés s'efforcent d'encourager la production malgré les coûts en ressource domestique défavorables. Produire ces types de bien est inefficace pour les consommateurs des pays riches et surtout pénalisant pour les producteurs des pays en développement.

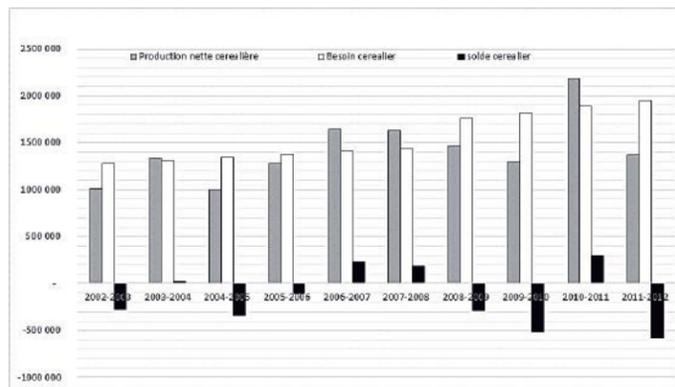
En définitive, l'abandon des cultures pratiquées dans le seul but d'assurer la souveraineté alimentaire sera salutaire pour les pays riches et les pays en développement. La cruciale question qui se pose en ce sens est comment parvenir à rassurer tout le monde qu'il n'existe désormais aucun risque lié à la géostratégie ? Vaste programme mais surtout variable exogène à l'analyse économique.

BEGUY DJIMOUNOUM

Analyse critique des programmes publics en faveur de l'agriculture au Tchad

« Depuis que le premier tanker de pétrole tchadien a quitté le port de Kribi, en octobre 2003, je n'ai cessé de dire à mes compatriotes de ne pas perdre la tête, le pétrole étant une matière périssable, tandis que l'agriculture et l'élevage sont nos deux mamelles... ». Ces paroles du Président tchadien Idriss DEBY ITNO lors d'une interview accordée au magazine panafricain Jeune Afrique (N°2925 du 30 janvier au 05 février 2017) mettent en évidence les défaillances du gouvernement dans la mise en œuvre de la politique en faveur du développement du secteur agricole. Bien que ce secteur ait bénéficié de ressources publiques conséquentes durant ces 15 dernières années, force est de constater que l'impact de ces dépenses publiques sur la production agricole est faible. Quelle est l'ampleur de ces financements ? Qu'est-ce qui explique cette inefficacité des dépenses publiques dans le secteur agropastoral ? Et quel a été l'impact de ces financements sur la production agricole ? Telles sont quelques-unes des questions qui seront abordées dans cet article.

Evolution de la production céréalière au Tchad



passant de 1, 28 million de tonnes pour la campagne agricole 2002-2003 pour s'établir à 1,9 millions de tonnes en 2011-2012 soit un accroissement de plus de 50%.



Source: <http://www.aoc-developpement.org/>

LE SECTEUR AGRICOLE EN CHIFFRE

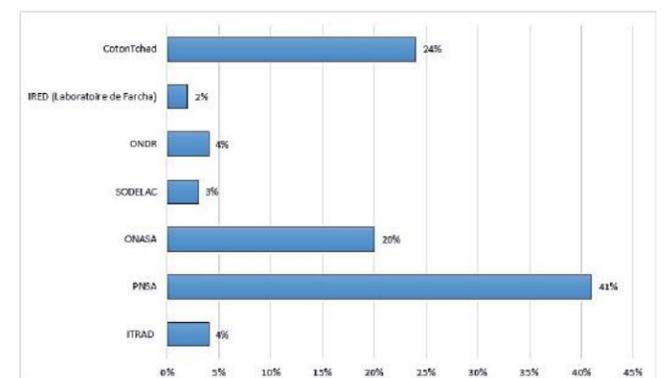
Avant 2004, le secteur agricole au sens large (agriculture, élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture) représenterait approximativement 40% du PIB

Le secteur agricole au sens large représente 45% des exportations hors pétrole (coton et bétail) de fécondité

Sur la période 2005-2012, le PNSA a dépensé 41% des dépenses publiques consacrées au secteur agropastoral (environ 10 milliards de FCFA en moyenne par an entre 2005-2007)

78% de la population tchadienne réside en milieu rural où l'agriculture constitue la source principale de revenu

Répartition des dépenses publiques dans le secteur agropastoral (2005-2012) en % des dépenses totales des Ministères agropastoraux



Le rapport de la Banque mondiale conclut que les dépenses publiques agricoles ont cru beaucoup plus rapidement que la contribution du secteur au PIB. Ce qui met en exergue des problèmes de gouvernance dans la gestion des fonds accordés aux principaux organismes de ce secteur (PNSA, ONASA, CotonTchad).

Les cas alarmants du PNSA et de l'ONASA

Plusieurs organismes publics ont reçu des financements en vue d'accroître la production agricole. Sur la période 2005-2012, trois organismes sous la tutelle des Ministères agropastoraux (PNSA, ONASA et COTON Tchad) ont dépensé 85% des ressources publiques consacrées à l'amélioration de la production agricole et de la sécurité alimentaire soit près de 157, 5 milliards de FCFA.

C'est le cas par exemple du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) créé en 2005 avec pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire par l'accroissement de la production agricole. C'est dans ce cadre que le PNSA était considéré comme le principal vecteur de l'implémentation de la stratégie sectorielle de développement de l'agriculture au Tchad en vue de répondre aux défis de l'insécurité alimentaire en zone rurale et de la lutte contre la pauvreté. Sur la période 2005-2012, cette structure a dépensé 41% des dépenses publiques consacrées au secteur agropastoral (environ 10 milliards de FCFA en moyenne entre 2005-2007). Le PNSA ne réalise pas directement les activités inscrites dans son plan d'action. Il fait le plus souvent appel à des prestataires extérieurs pour l'acquisition de ses intrants agricoles dont des organismes publics tels que l'ONDR, la SODELAC et l'ITRAD. Bien que des rapports d'évaluation des activités du PNSA ne soient pas disponibles au public, le rapport de la Banque mondiale met déjà en exergue des problèmes de gouvernance dans la gestion de ces fonds qui expliquent les performances médiocres de ce programme.

L'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA) a été créé en 2001 pour canaliser et mieux orienter l'aide alimentaire. Avec des dépenses publiques de 4,8 milliards de FCFA sur la période 2005-2012, cet organisme recevait la deuxième grande part des dépenses publiques consacrées au Ministères agropastoraux juste après le PNSA pour des résultats tout aussi peu reluisants.

La 3ème structure bénéficiant d'une part significative des dépenses publiques consacrées aux dépenses agropastorales est la coton Tchad. Cette société connaît une situation de crise endémique qui dure depuis plus de deux décennies (Cf. article d'opinion sur la Coton Tchad). Sur la période 2005-2012, cette société a reçu en moyenne 24% des ressources publiques consacrées aux Ministères agropastoraux. Ces ressources ont permis à cette société de subventionner les campagnes agricoles sans pour autant améliorer la rentabilité de la société qui demeure toujours déficitaire.

En somme, le rapport de la banque mondiale (2014) aboutit à la conclusion selon laquelle les faibles performances du secteur

agropastoral seraient imputables à des carences en matière de gestion budgétaire, à la lourdeur des procédures de passation des marchés publics, au manque de communication entre les bailleurs et les gestionnaires de projet, à la lourdeur des procédures des bailleurs eux-mêmes et aux problèmes de mobilisation de la contrepartie gouvernementale.

Les défis du secteur agropastoral

En définitive, les principaux défis pour ce sous-secteur sont de pouvoir mettre en valeur l'important potentiel agricole pour résorber le déficit en produits vivriers et garantir la souveraineté alimentaire du pays. Pour y parvenir, il conviendrait d'agir concomitamment sur plusieurs fronts en améliorant l'accès aux intrants agricoles, en accroissant les projets de contrôle d'eau (barrage de rétention, puits, canalisation, ...), en améliorant la productivité agricole ainsi que les infrastructures de transport et de stockage.

Relever ces défis permettra d'améliorer durablement la production agricole. Il conviendrait aussi de mettre l'accent sur les mesures d'adaptation face aux chocs externes tels que la sécheresse, les invasions acridiennes et les inondations qui ont exacerbé l'impact des changements climatiques sur les populations. D'ores et déjà, les effets de ces changements climatiques sont perceptibles (récurrence des conflits agriculteurs/éleveurs ou entre agriculteurs en lien avec l'accès aux terres cultivables, ...).

Guy Dabi GAB-LEYBA

Pour aller loin, ...

World Bank, 2014, Chad public expenditure review in the agricultural, rural development, and food security sector ministry of agriculture and environment, 90 pages.

PADACKE F., 2016, la filière cotonnière au Tchad, historique, évolution et perspectives, 25 pages.

HAUSWIRTH D., 2006, Diagnostic de la filière coton au Tchad Perspectives et privatisation, Etude, 75 pages.

Poids du secteur agricole dans l'économie du pays et performance du secteur

Au cours de la décennie 2002-2012, plusieurs documents de politiques et stratégies de développement du secteur agricole et rural, précisant les priorités du pays et susceptibles d'assurer la relance des activités de productions agricoles ont été élaborées. La faible capacité d'implémentation des politiques publiques explique dans une certaine mesure la faible performance des dépenses publiques agricoles. Ce secteur qui représentait approximativement 40% du PIB a vu sa part dans la production nationale fortement baissé en raison de la hausse de la production pétrolière. Ce qui a profondément modifié la structure de l'économie du pays et en particulier des exportations. En effet, après 2004, la part du secteur agricole dans le PIB du pays représentait en moyenne 27,6% en moyenne entre 2003 et 2012.

Le secteur agricole génère aussi une part significative des revenus d'exportations grâce aux exportations de coton et de bétail (45% des exportations hors pétrole). En termes de répartition, le secteur agricole à lui seul représente 13,2% du PIB tandis que le sous-secteur élevage 14,4% du PIB en moyenne entre 2003 et 2012. En termes d'importance, il convient aussi de rappeler que 78% de la population du pays réside en milieu rural où l'agriculture constitue la source principale de revenu.

Malgré ce potentiel de croissance considérable, le secteur n'a enregistré qu'une croissance moyenne de l'ordre de 2% entre 2007 et 2011 avec de fortes variations. La croissance dans les autres sous-secteurs est tout aussi faible et stable avec une moyenne de 1,9%. Notons aussi que le rapport entre production céréalière/PIB fluctue énormément avec un taux de croissance de 3,6% tandis que la production agricole industrielle en % du PIB décroît. La baisse de la production industrielle est imputable à la crise structurelle que traverse la CotonTchad ainsi que la baisse de la rentabilité de la Compagnie sucrière du Tchad (ex SONASUT) malgré son rachat par le groupe agro-alimentaire Somdiaa.

Il convient toutefois de rappeler que l'accroissement de la production agricole ces dernières années résulte de l'accroissement des surfaces agricoles plutôt que de la productivité (BM, 2013). Le rapport de la Banque mondiale conclut que les dépenses publiques agricoles ont cru beaucoup plus rapidement que la contribution du secteur au PIB. Ce qui met en exergue des problèmes de gouvernance dans la gestion des fonds accordés aux principaux organismes de ce secteur (PNSA, ONASA, CotonTchad).

C'est ce qui ressort de l'analyse de la figure ci-dessous qui montre que bien que la production céréalière nette soit accrue (33% en moyenne avec une forte variation), elle n'a pu résoudre le problème récurrent d'insécurité alimentaire dans le pays qui s'est accru. En effet, entre 2002 et 2012, le besoin céréalier a doublé

Développer le secteur rural pour développer le Tchad !

A l'instar des pays en développement, la pauvreté au Tchad a un double visage : rural et féminin. Avec 59 % des pauvres vivants en milieu rural contre 25 % en milieu urbain, la pauvreté demeure un phénomène plutôt rural. En plus, sur l'ensemble des emplois créés par l'agriculture, la population féminine en occupent plus de la moitié. C'est dire que les enjeux du développement national se confondent à ceux du développement rural. C'est ainsi que s'il faut comptabiliser toutes les stratégies sectorielles de développement et les interventions publiques qui s'en suivent, le secteur agricole vient largement en tête. En plus, le 4ème quinquennat du Président de la République a été placé sous le signe du monde rural. Les statistiques en termes de pauvreté rurale et de sécurité alimentaire questionnent à juste titre l'adéquation et l'efficacité des interventions publiques dans ce secteur.

Pourtant, l'agriculture demeure un instrument fondamental de développement durable et de réduction de la pauvreté. Vu où vivent les pauvres, vu leur composition et vu ce qu'ils savent faire, il est impératif de promouvoir l'agriculture si l'on veut atteindre l'objectif d'un développement soutenable au Tchad et par ricochet l'émergence tant prônée par nos autorités.

En quoi l'agriculture constitue-t-elle un instrument de réduction de la pauvreté ?

L'agriculture présente des caractéristiques qui en font un instrument incontestable de développement. *Des estimations réalisées à partir d'un échantillon de pays montrent que la croissance du PIB due à l'agriculture est au moins deux fois plus efficace dans la réduction de la pauvreté que la croissance du PIB due à d'autres facteurs (BM, 2008)*. Les canaux par lesquels l'agriculture contribue à la réduction de la pauvreté sont nombreux. Comme activité économique, l'agriculture contribue à la création d'emplois, surtout ruraux, à la formation de revenus des ménages et à la promotion des investissements productifs. La population dans les pays en développement étant dominée par les ruraux (82% au Tchad par exemple), il va sans dire que la plupart des emplois sont pourvus par le secteur agricole. A titre d'exemple, au Tchad, le secteur agricole occupe plus de 80% des actifs. Les revenus offerts par le secteur sont d'autant plus élevés que la productivité de l'agriculture est élevée et les infrastructures, permettant aux paysans d'écouler leurs produits d'un marché à un autre, sont disponibles et de bonne qualité. La modernisation de ce secteur offre également des opportunités d'investissements publics et privés. Les investissements agricoles au Tchad sont plutôt vraisemblablement publics compte tenu de la faible taille du secteur privé d'une part et des investissements élevés nécessaires à la modernisation de l'agriculture d'autre part. Par exemple, dans un pays comme le Tchad, le secteur privé aura du mal à financer des infrastructures, permettant l'écoulement des produits agricoles, et ce compte tenu de leur coût, du délai de retour sur investissements et du niveau de risque très élevés. Un partenariat public-privé dans ce secteur est donc souhaitable. L'agro-alimentaire, de plus en plus mobilisée pour améliorer, entre autres les revenus des paysans, offre également des possibilités d'investissements. L'agriculture pourvoit également des moyens de subsistance. Selon des estimations, l'agriculture est le moyen de subsistance de 86 % des ruraux dans les pays en développement. Une vertu, non de moindre, mais souvent ignorée, est le rôle de fixation de carbone que joue l'agriculture.

L'agriculture, un jeu de tambola au Tchad

Parmi les conditions pour faire de l'agriculture un outil de promotion de développement se trouve l'élargissement de l'accès des ménages aux actifs : la terre, l'eau, les matériels modernes de culture et le capital humain. La question de la terre

est intimement liée à leur disponibilité et leur qualité. Disponibilité car le code foncier et l'existence des grands exploitants peuvent évincer les exploitations familiales qui, assurent l'essentiel de la production agricole. Pour ce faire, une réforme agraire adaptée peut réduire les inégalités dans la distribution des terres, augmenter l'efficacité et être organisée de sorte que les droits des femmes soient reconnus. L'accès à l'eau est un vrai défi se présentant à l'agriculture tchadienne eu égard aux fortes variations pluviométriques. Il en résulte une faible productivité de l'agriculture, une tension accrue entre éleveurs et agriculteurs et une inadéquation des techniques et cultures traditionnelles. La mécanisation de l'agriculture va de pair avec l'amélioration du capital humain en raison de la complémentarité entre maîtrise des techniques modernes de culture et niveau d'éducation des paysans. Il a été estimé par exemple que 62% des individus entrent dans la

C'est dire que les enjeux du développement national se confondent à ceux du développement rural.

active sans avoir un enseignement primaire complet, alors que ceci constitue le minimum pour permettre des gains de productivité du travail dans l'économie. Il ne suffit donc pas de mettre des tracteurs à la disposition des paysans pour s'attendre à une augmentation de la production agricole et par conséquent la sécurité alimentaire.

Ces défis se sont accrues avec le changement climatique de telle sorte que l'agriculture au Tchad devient un jeu de tombola car : insuffisantes, les pluies limitent la germination, et perturbent la croissance et la maturation des plantes. A l'inverse, abondantes, elles risquent d'occasionner des inondations qui asphyxieront les plantes. Ainsi, toutes les parties prenantes doivent innover pour répondre à ces défis aux conséquences douloureuses pour les exploitants agricoles. En effet, les chocs de production induits par le changement climatique ont des effets asymétriques sur les exploitants agricoles dans le sens où un choc négatif pourrait ne pas compenser un choc positif. Imaginer un instant qu'un membre d'un ménage agricole soit déscolarisé ou handicapé à vie en raison de mauvaises récoltes, même une récolte abondante la campagne suivante ne pourrait compenser cet état de fait.

La main visible de l'Etat est interpellée à se manifester ici, en procurant les biens publics essentiels, en réglementant la gestion des terres et des eaux et en facilitant l'adoption des initiatives innovantes. Ce n'est pas faute d'avoir essayé car la main de l'Etat a été toujours visible dans le secteur agricole eu égard à la pléthore des stratégies et des interventions publiques dans le secteur.

Une pléthore de stratégies et d'interventions publiques de développement agricole

Plan quinquennal de développement de l'agriculture au Tchad ; Schéma Directeur Agricole ; Plan d'Intervention pour le



Source: Tchad Infos

développement Rural (PIDR) ; Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA) ; Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté I et II (SNRP I & II) ; Stratégie nationale de lutte contre la malnutrition (SNLCM) ; Plan National de Développement (PND), que sais-je encore, sont autant des stratégies implémentées au Tchad,

ayant un lien direct ou indirect avec le développement rural. A partir de ces stratégies, plusieurs projets, s'élevant à des milliers de milliards de FCFA, ont été exécutés. N'importe quel tchadien se demanderait quels sont les impacts réels de ces interventions. Malheureusement, personne, même les concepteurs et exécuteurs, ne pourront répondre à cette question dans la mesure où aucun mécanisme d'évaluation, bien que prévu, n'est opérationnel. Si la pertinence de toutes ces stratégies pour un pays comme le nôtre ne souffre d'aucune ambiguïté, leur mise en œuvre n'a pas toujours fait l'objet d'une évaluation exhaustive pour en mesurer l'impact. Pourtant, une évaluation rigoureuse des programmes permet de titrer leçons des facteurs d'échec et de réussite afin d'améliorer la mise en œuvre et l'efficacité des futures interventions.

Il est aussi impératif d'améliorer la coordination de toutes ces interventions, non seulement celles de l'Etat entre elles, mais également entre celles de l'Etat et celles des bailleurs. Une étude de l'AFD en 2011 converge sur le besoin d'améliorer la coordination des politiques publiques en matière de développement rural : « de nombreux documents de politique sectorielle et de stratégie nationale existent, mais ils posent des problèmes de coordination et de mise en œuvre » (Netoyo, 2011).

Enfin, la main bien que très visible la main de l'Etat dans le secteur agricole semble ne pas maîtriser la conception des différentes stratégies. Dans les toutes stratégies, il est mentionné que le processus d'élaboration est participatif. Mais en réalité qui sont ceux qui sont consultés ? Le monde paysan n'est pas géré par des théories, il est régi par la réalité. Il urge donc de développer et d'organiser des structures paysannes et de les doter des moyens (techniques, matériels et humains) nécessaires pour qu'elles influencent significativement sur la conception des stratégies nationales de développement rural. L'exemple du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) au Sénégal est illustratif (voir encadré).

Dr MABALI Aristide

Encadré : Un exemple de réussite d'une organisation paysanne

Le Sénégal a promulgué une loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (Loasp) en 2004, ayant pour but d'orienter les options de politique agricole et rurale pour les 20 prochaines années. Le processus d'élaboration de cette loi d'orientation a été jugé original par toutes les parties prenantes car elle a vu la participation significative du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR). Le CNCR est le représentant des ruraux Sénégalais dans ce processus et a joué un rôle clé et est parvenu à influencer significativement le texte de loi, malgré un contexte politique qui lui était plutôt hostile.

La caractéristique particulière du CNCR est d'avoir des leaders influents, ayant un niveau élevé d'éducation et une vision à long terme du développement rural. Dès sa création, engagé dans un travail de construction d'une vision paysanne de l'agriculture Sénégalaise, dans une perspective de restaurer la fierté d'être paysan avec, de façon plus large, la revendication d'une pleine citoyenneté pour les ruraux, souvent plus mal dotée en investissements et services publics que les citadins. Ainsi, la force du CNCR résulte de sa capacité à formuler des contre-propositions lors du processus d'élaboration de ladite loi. Plus de trente ateliers locaux, onze ateliers régionaux ont permis la participation directe de plus de 3 000 producteurs aux débats. Fort de cela, le CNCR dispose d'une forte capacité de mobilisation populaire.

Malgré l'influence des organisations internationales ayant pour maître mot le libre-échange, l'intervention du CNCR a permis de faire de la cause de l'agriculture familiale un élément essentiel de la loi d'orientation.

Denis Pesche (2009)

Développer le secteur rural pour développer le Tchad !

Pétrole et e agriculture

Une large partie de la littérature sur la malédiction de ressources naturelles soutient l'idée que les pays riches en pétrole investissent plus dans les secteurs présentant des possibilités de rentes (Balard et Francois, 2000). Ce qui se traduit par le déclin ou la stagnation du secteur agricole suite à la découverte et l'exploitation du pétrole dans la plupart des PED. Cette assertion relève un double mécanisme : économique et institutionnel. En effet, bien connu sous le concept de syndrome hollandais, le mécanisme économique suggère que le déclin de l'agriculture suite à l'exploitation du pétrole s'explique par l'appréciation du taux de change réel induit par l'entrée massive de revenus pétroliers. Aussi, le secteur extractif offre de meilleures opportunités d'emplois, se traduisant par une réallocation de la main-d'œuvre dans l'économie. Malheureusement, le secteur pétrolier est plus capitalistique et nécessite peu de travail dans sa phase

d'exploitation. Par effet criquet, il peut arriver que la reconversion professionnelle devienne difficile et in fine le secteur agricole se trouve évincé. Prenez l'exemple d'un paysan ayant migré vers le secteur pétrolier au début des travaux d'exploitation du pétrole. Le secteur pétrolier, ayant besoin de moins du travail dans sa phase d'exploitation, ce paysan est licencié pendant cette phase. Tout porte à croire que ce dernier ne sera pas disposé à reprendre les activités agricoles. L'exemple des agriculteurs de la zone pétrolière de Doba est une parfaite illustration de cette thèse (Honaithy, 2013).

Le mécanisme institutionnel de cette thèse suggère que les ressources pétrolières favorisent des investissements dans les secteurs en mesure de produire des rentes. Il s'agit principalement des infrastructures. Imaginez un seul instant le coût du contrat des tracteurs ... Il va sans dire que l'efficacité des politiques publiques est remise en cause car le but recherché

n'est pas l'efficacité de l'action publique, mais plutôt les rentes générées. Nous comprenons donc, bien qu'aucune évaluation rigoureuse des programmes et projets dans le secteur agricole ne soit faite, l'impact attendu de ces programmes et projets.

Il ne suffit donc pas de faire du monde rural un secteur prioritaire, une priorité d'un quinquennat présidentiel, un programme politique, ... le contexte pétrolier compte inéluctablement car à quoi ça sert de fournir d'efforts dans d'autres secteurs s'il existe déjà le pétrole, comme dirait un auteur «les nations qui sont convaincues que les ressources naturelles sont leur atout le plus important peuvent, par inadvertance, - et peut-être délibérément, négliger le développement de leurs ressources humaines, en accordant peu attention et des dépenses insuffisantes à l'éducation.»

Dr MABALI Aristide

B.A-BA de l'économie : sécurité alimentaire, autosuffisance alimentaire et souveraineté alimentaire

Le concept de sécurité alimentaire a considérablement évolué avec le temps. Une des évolutions majeures a été le passage d'une conception initiale d'une sécurité alimentaire fondée sur la disponibilité de nourriture à la notion contemporaine où la nourriture est l'un des éléments s'insérant dans un contexte social complexe déterminant les moyens d'existence.

Le consensus qui se dégage du débat mené au niveau global est que : **La sécurité alimentaire aux niveaux individuel, familial, national, régional et mondial est observée lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active . La sécurité alimentaire recouvre 4 dimensions principales :**

- La disponibilité de nourriture en quantités suffisantes et de bonne qualité sur toute l'étendue du territoire national, quelle que soit la provenance de cette nourriture (production locale, importation ou aide alimentaire) ;
- L'accès aux ressources nécessaires (monétaires et droits d'accès) pour pouvoir acquérir les aliments nécessaires à un régime alimentaire nourrissant ;
- La stabilité de l'accès à la nourriture, c'est-à-dire que l'accès à la nourriture de la population ne peut pas être mis en cause par un quelconque choc naturel ou économique ;
- L'utilisation satisfaisante de la nourriture qui ne soit pas menacée par des problèmes de santé (eau potable, sanitaires ou infrastructure médicale).

Pour qu'un individu soit en situation de sécurité alimentaire, il faut donc que toutes ces conditions soient respectées.

La sécurité alimentaire peut se définir à différents niveaux : individu, ménage, communauté ou groupe de population, région, pays et groupement de pays. Il est clair que la sécurité alimentaire à l'un des niveaux n'entraîne pas nécessairement une sécurité alimentaire aux autres niveaux. Ainsi, par exemple, un pays qui se trouve en situation d'insécurité alimentaire comportera presque toujours des groupes de population dont les besoins alimentaires sont satisfaits. De même de nombreux pays qui sont en situation de sécurité alimentaire au niveau national incluent des groupes de population qui souffrent d'une alimentation largement insatisfaite. Un foyer en situation d'insécurité alimentaire peut également comporter quelques membres dont les besoins alimentaires sont satisfaits.

La sécurité alimentaire est souvent confondue avec l'«

autosuffisance alimentaire », la « souveraineté alimentaire » ou la « sécurité des aliments». Il convient donc de les différencier.

L'autosuffisance alimentaire: L'autosuffisance alimentaire est la capacité de satisfaire tous les besoins alimentaires d'une population par la seule production nationale. Trois différences distinguent la sécurité alimentaire de l'autosuffisance alimentaire :

- La sécurité alimentaire est un concept plus vaste que l'autosuffisance, dans la mesure où elle inclut la possibilité de jouer sur les capacités d'importation d'un pays et non pas seulement sur la production nationale ;
- D'autre part, ils n'ont pas la même finalité : tandis que l'unique objectif de la sécurité alimentaire est de satisfaire, dans les meilleures conditions de production possibles, à l'ensemble des besoins alimentaires de la population, l'autosuffisance alimentaire place sur un plan au moins équivalent la recherche d'indépendance politique, ce qui tend à conférer à cette dernière une signification plus politique.
- D'un point de vue économique, la sécurité alimentaire repose sur un recours important au commerce international où le pays vend ce qu'il produit efficacement et achète ce qu'il ne sait pas bien produire, selon le principe des « avantages comparatifs ». La sécurité alimentaire peut donc être atteinte par un pays qui ne produit pas par lui-même suffisamment de nourriture mais dispose de l'argent nécessaire, à partir de recettes d'exportation d'autres produits, pour acheter de la nourriture sur le marché mondial. Dans certains cas, la sécurité alimentaire peut donc dépendre fortement des termes de l'échange entre les biens exportés et la nourriture, et des conditions du marché alimentaire mondial. Cette dépendance sur le marché s'est fait lourdement sentir depuis la crise alimentaire récente et l'augmentation des prix alimentaires.

La souveraineté alimentaire : La souveraineté alimentaire est un concept développé et présenté pour la première fois par « Via Campesina » lors du Sommet de l'alimentation organisé par la FAO à Rome en 1996. Elle est présentée comme « le droit des populations, des communautés, et des pays à définir leur propre politique alimentaire, agricole, territoriale ainsi que de travail et de pêche, lesquelles doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque

spécificité. La souveraineté alimentaire inclut un véritable droit à l'alimentation et à la production alimentaire, ce qui signifie que toutes les populations ont droit à une alimentation saine, culturellement et nutritionnellement appropriée, ainsi qu'à des ressources de production alimentaire et à la capacité d'assurer leur survie et celle de leur société.»

La souveraineté alimentaire inclut :

- «La priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysans et des sans terre à la terre, à l'eau, aux semences, au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, pour le libre accès aux semences, et de garder l'eau comme un bien public à répartir durablement ;
 - Le droit des paysans à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer ;
 - Le droit des États à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix ;
 - Des prix agricoles liés aux coûts de production : c'est possible à condition que les Etats ou Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels ;
 - La participation des populations aux choix de politique agricole ;
 - La reconnaissance des droits des paysans, qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation ».
- A l'inverse de la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire a donc un contenu beaucoup plus politique, reprenant notamment certains aspects du Droit à l'Alimentation. Les droits sous-



Source: Scoop.it

tendant que le concept de souveraineté alimentaire n'est pas encore formellement reconnu par la loi internationale ou les institutions internationales.

La souveraineté alimentaire est par essence politique dans la mesure où elle se traduit, selon ses initiateurs, par le droit pour un pays de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées aux besoins de leur population. Selon ses initiateurs, le but est de favoriser le retour à une agriculture de proximité destinée en priorité à alimenter les marchés locaux, régionaux et nationaux qui, selon les altermondialistes, a une grande efficacité économique, sociale et environnementale que l'agriculture industrielle et les plantations à grande échelle. Si ce concept ressort parfois dans les discours officiels, c'est qu'il a une signification politique forte.

La sécurité des aliments

Enfin, il est aussi important de noter qu'il y a souvent confusion entre la « sécurité alimentaire » et la « sécurité des aliments ». La sécurité des aliments a trait à ce que les aliments ne présentent pas de danger pour la santé des consommateurs qui pourrait être dû à une contamination par des produits nocifs.

Christelle REMADJI

Tchad Eco vous offre l'opportunité de vous faire connaître via des insertions publicitaires et des publi-reportages.

Tchad Eco a accordé une interview à Mme Araujo Bonjean, enseignante-Chercheure et Directrice Adjointe du CERDI, qui nous livre ses analyses sur les problématiques agricoles en Afrique.

Tchad Eco : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Araujo Bonjean (AB) : Je suis Catherine Araujo Bonjean, Chargée de Recherche au CNRS, Directrice Adjointe du CERDI, co-responsable du Master Gestion de la Politique Economique, spécialiste des questions agricoles.

Tchad Eco : L'agriculture est considérée comme un moteur du développement économique. Quels sont les mécanismes sous-jacents ?

AB : C'est formidable d'avoir vu le CERDI croître aussi rapidement, il a vraiment acquis une maturité et une dimension internationale, ce qui n'était pas gagné d'avance. Donc, c'est grâce à Monsieur et Madame Guillaumont que c'est devenu un centre de recherche international incontournable et certainement de très loin le meilleur pour l'Afrique francophone.

Tchad Eco : Que pensez-vous de dividende démographique dans les pays Africains ?

AB : Selon les thèses anciennes de l'économie du développement, la croissance du secteur agricole est la condition nécessaire pour enclencher le processus de transition vers une économie industrialisée moderne. En effet, dans les pays aujourd'hui industrialisés, l'augmentation de la productivité agricole consécutive à des innovations technologiques a permis de transférer des capitaux et de la main d'œuvre, de l'agriculture vers l'industrie tout en maintenant des prix alimentaires bas. Manifestement, ce processus de développement, par transfert de surplus de l'agriculture vers l'industrie, ne s'est pas mis en place dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara malgré l'importance des prélèvements opérés sur l'agriculture. Le secteur agricole au sens large - inclut les secteurs de l'élevage, de la pêche et de la foresterie - reste aujourd'hui encore le premier secteur d'activité en termes de création de valeur ajoutée et d'emploi. Néanmoins, si l'agriculture n'a pas joué, jusqu'à présent, le rôle moteur escompté, le développement agricole doit rester une priorité pour ces pays. Des études récentes ont montré que la croissance du secteur agricole, qui concentre les ménages les plus pauvres, a un plus fort impact en termes de réduction de la pauvreté que le secteur industriel. C'est d'autant plus vrai lorsque, comme au Tchad, le secteur industriel est composé d'industries extractives dont la croissance est, en règle générale, moins favorable aux pauvres.

Tchad Eco : Quels sont les défis auxquels est confrontée l'agriculture dans les pays Africains ?

AB : En Afrique, comme dans le reste du monde, l'agriculture, ou plutôt les agriculteurs, se trouvent aujourd'hui confrontés à trois défis : assurer la sécurité alimentaire d'une population de plus en plus nombreuse et urbanisée, s'adapter aux conséquences du changement climatique et contribuer à l'atténuation du changement climatique. Relever ces 3 défis qui correspondent aux objectifs fixés par le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » des Nations Unies et l'accord de Paris sur le climat, implique une transformation profonde des systèmes alimentaires partout dans le monde y compris en Afrique. Ces systèmes doivent être plus efficaces en termes d'utilisation des ressources et d'émission de gaz à effet de serre, afin de produire plus et de façon durable. Relever ces défis est une nécessité absolue pour l'Afrique, notamment pour les pays sahéliens, qui font face à une croissance démographique très forte, à une urbanisation grandissante, à une dégradation des ressources naturelles (sols, eaux, forêts...), où les effets du changement climatique se font déjà sentir et pourraient s'aggraver dans les prochaines années (modification du régime des pluies, fréquence et sévérité accrues des événements climatiques extrêmes etc.). En résumé, il s'agit de développer une agriculture « climato-intelligente » qui réponde aux objectifs liés de sécurité alimentaire et de durabilité.

Tchad Eco : Face au défi de la sécurité alimentaire dans les pays Africains, quelles politiques préconisez-vous ? De quelle manière le secteur privé pourrait-il être impliqué ? Pensez-vous qu'il faille orienter les stratégies nationales vers les cultures de rentes (coton, etc.) ou plutôt les cultures vivrières ?

AB : Comme je le disais, on ne peut pas aujourd'hui dissocier

l'objectif de sécurité alimentaire des deux autres objectifs d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Certes l'objectif prioritaire est toujours de produire plus mais d'une façon qui soit durable sur le plan économique, social et environnemental. Pour amener des millions de producteurs à adopter de nouvelles pratiques il faut agir à la fois sur les incitations, les institutions et l'investissement. Typiquement, l'adoption de meilleures pratiques agricoles est freinée par un système de prix peu incitatif voire défavorable du fait de politiques fiscales, budgétaires, et commerciales inadaptées qui entretiennent des pratiques non durables. Elle est aussi freinée par la défaillance de certaines institutions : défaillance du marché du crédit et de l'assurance, défaillance du cadre juridique se traduisant notamment par une mauvaise définition des droits de propriété et une insécurité foncière, défaillances des systèmes d'information, défaillance des services publics (recherche, vulgarisation, ...). L'agriculture africaine souffre aussi d'un sous-investissement chronique se traduisant par un manque d'infrastructures (réseaux routier et électrique, systèmes d'irrigation, etc). Les pouvoirs publics doivent donc créer un environnement favorable à l'investissement et aider les petits producteurs à innover en couvrant les pertes initiales et les risques associés à l'innovation. Des partenariats avec les investisseurs privés sont à rechercher. C'est déjà le cas dans beaucoup de pays notamment pour l'aménagement des terres et la création d'infrastructures en milieu rural.

Vous posez la question, récurrente, du bienfondé d'un développement de l'agriculture basé sur l'exploitation des avantages comparatifs et la spécialisation dans la production de cultures dites de rente, c'est-à-dire exportées sur les marchés internationaux. Les flambées des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux en 2008 et 2011 ont montré, en effet, les limites du marché et rappelé que la dépendance vis-à-vis des importations entraîne une vulnérabilité des économies face à ce type de choc. Plus généralement, on se rend compte aujourd'hui, que les bénéfices de la spécialisation ont été surestimés et, retour de balancier oblige, l'heure est maintenant à la diversification. D'une façon générale, si un système spécialisé permet d'exploiter des économies d'échelle, il est aussi plus vulnérable aux risques, risque sanitaire dans un système d'élevage, risque de prix ou climatique dans un système de production végétale. Autrement dit, pour reprendre des termes en vogue, la diversification est un facteur de résilience. Il y a donc un équilibre à trouver entre les différents types de productions, cultures de rente ou tournées vers le marché intérieur. L'erreur serait de revenir à des stratégies de développement autocentré visant à l'autosuffisance alimentaire.

Tchad Eco : L'industrie agroalimentaire est vue comme une réponse potentielle à la pauvreté dans les pays Africains ? Quels sont les défis auxquels sont confrontés ces pays pour la promotion de cette industrie ?

AB : Effectivement, le développement de l'agro-industrie doit être encouragé. Les industries de transformation étant généralement installées au plus près des zones de production, ce sont des sources d'emploi et de revenu en milieu rural potentiellement très importantes. La transformation crée de la valeur ajoutée et permet de gagner de nouveaux marchés, régionaux ou internationaux. Toutefois, les obstacles au développement de l'agro-industrie sont nombreux. Outre toutes les difficultés rencontrées par n'importe quel industriel dans un pays en développement, s'ajoutent pour celui qui souhaite investir dans l'agro-industrie, des difficultés liées à l'éloignement et au sous-équipement des zones rurales. Cela signifie des difficultés d'accès à l'énergie électrique, à l'eau potable, des pertes de produit dues au mauvais état des routes et des pistes, un manque de main d'œuvre qualifiée etc. Toutes ces difficultés se traduisent par des coûts supplémentaires qui grèvent la compétitivité des produits transformés. Un autre défi, extrêmement important et difficile à relever, est celui de la qualité, en particulier de la qualité sanitaire des produits. Le degré d'exigence des consommateurs en termes de qualité tend à augmenter avec le taux de transformation du produit. Cela se traduit par la nécessité de respecter des normes d'autant plus strictes que les produits sont destinés aux marchés

extérieurs.

Tchad Eco : Les pays du sahel sont durement touchés par le changement climatique avec des conséquences énormes en termes de sécurité. Quelles sont les stratégies d'adaptation pour cette région ?

AB : Les pays sahéliens sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Hausse des températures, déficits pluviométriques



Mme Araujo Bonjean

plus fréquents, fréquence accrue des événements extrêmes etc. Si dans certaines régions du globe le changement climatique devrait, à court terme, avoir des effets plutôt positifs sur les rendements agricoles, dans les régions intertropicales on attend au contraire une baisse des rendements des productions végétales et animales, l'apparition de nouveaux risques et/ou la multiplication de risques existants (ravageurs des cultures, épizooties etc).

Face à ces changements les agriculteurs devront s'adapter pour ne pas disparaître. Renforcer la capacité d'adaptation, composante essentielle de la résilience, des producteurs est au centre des préoccupations d'organisations internationales telles que la FAO. Cela signifie non seulement, de permettre aux agriculteurs de récupérer après un choc comme une sécheresse, mais aussi de transformer leurs exploitations pour les adapter aux changements structurels de leur environnement tels qu'une pluviométrie durablement moins élevée.

Il existe de nombreuses réponses techniques qui varient selon le contexte et passent par l'adoption de nouvelles pratiques telles que l'utilisation de variétés résistantes à la sécheresse, la diversification des systèmes de production qui peut prendre la forme de systèmes agro-forestiers ou de systèmes intégrés de cultures et d'élevage. Ces systèmes diversifiés peuvent être à la fois mieux adaptés sur le plan climatique et environnemental et plus rémunérateurs donc plus résilients. Mais renforcer la résilience des agriculteurs passe aussi et surtout par la mise en place d'instruments de gestion des risques (assurance climatique, banques d'aliments pour le bétail, etc) et de filets de protection sociale (aides en espèces, repas scolaires, ...). Ces filets de protection permettent d'éviter la décapitalisation des exploitations après la survenue d'un dommage et aux ménages de s'enfermer dans des stratégies de survie peu productives.

Il faut aussi être conscient du fait que tous les petits agriculteurs ne pourront pas s'adapter, parce que les systèmes de production déjà fragiles ne pourront pas supporter des conditions climatiques plus difficiles. Pour ces agriculteurs, la migration saisonnière ou permanente en dehors du secteur agricole sera la seule issue. Les pouvoirs publics doivent s'y préparer et agir de façon coordonnée avec les communautés locales, régionales et internationale. Les phénomènes en jeu sont planétaires, les réponses ne peuvent pas être seulement locales.

Tchad Eco : Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont considérés comme une réponse à l'insécurité alimentaire dans les pays Africains. L'échec dans l'utilisation des OGM au Burkina Faso montre à juste titre la faible adhésion à ces cultures. Selon vous, les OGM sont-ils un poison à retardement ou une solution miracle au défi alimentaire dans les pays Africains ?

AB : Question très complexe mais qui dans le cas du coton Bt au Burkina Faso se ramène finalement à un calcul économique assez simple. Si les producteurs de coton se sont désengagés de la filière OGM ce n'est pas pour des raisons liées à une éventuellement dangerosité de ces produits pour la santé, qui préoccupent beaucoup le consommateur occidental, ni pour se libérer de la dépendance vis-à-vis d'un fournisseur de semences en situation de monopole, mais pour des raisons de rentabilité. En effet, la rentabilité de ce type de coton s'est avérée très faible voire négative pour plusieurs raisons : des itinéraires techniques exigeants pour les cotonculteurs, des économies plus faibles que prévues sur l'utilisation des phytosanitaires, une dégradation de la qualité de la fibre et le coût élevé des semences que le producteur doit acheter tous les ans à la société qui en détient le brevet. Autrement dit, le coton transgénique n'a pas tenu toutes ses promesses économiques, constat qui s'applique aussi à d'autres plantes génétiquement modifiées (maïs, soja notamment) à travers le monde. Pour autant, il ne faut pas « jeter le bébé avec l'eau du bain » et s'interdire définitivement de recourir aux OGM, surtout au regard des trois défis qui nous attendent. Je crois qu'il faut rester pragmatique et garder une approche au cas par cas.

→ page suivante

Tchad Eco : Le concept d'« Appellation d'Origine Protégée » a été conçu pour protéger les agriculteurs dans les pays développés. Que cela signifie et pensez-vous que ce concept est applicable aux pays Africains ? Sinon quelles en sont les contraintes et existerait-il quelques cas d'écoles sur le continent ?

AB : En Europe, l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) est un signe d'identification qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne. Il sert à protéger la dénomination d'un produit dont les principales étapes de production sont réalisées en utilisant un savoir-faire reconnu, dans une aire géographique donnée, un terroir, qui donne ses caractéristiques au produit. L'Indication géographique protégée (IGP) est également un signe d'identification européen qui désigne des produits agricoles, bruts ou transformés, dont les caractéristiques (qualité, réputation, etc) sont liées à la zone géographique dont ils sont issus. L'IGP garantit au consommateur, l'origine du produit et les caractéristiques inhérentes à ce lieu d'origine. Depuis 2013, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) délivre des IGP. Aujourd'hui trois produits d'Afrique au subsaharienne sont protégés par une IGP : le poivre de Penja (Cameroun), le miel blanc d'Oku (Cameroun) et le café Ziama de Macenta (Guinée). Ce label, permet de mieux valoriser le produit sur les marchés extérieurs. C'est donc intéressant pour les producteurs qui en tirent des revenus plus élevés. Mais il faut voir que les



Source: news_hordrought

marchés visés par ce type de produits sont des marchés de « niche ». Les IG couvrent des aires géographiques limitées et les volumes qui peuvent être vendus sous ce label sont nécessairement restreints. En plus, les filières labélisées supportent des coûts plus élevés liés au respect des normes et des modes de production ce qui fait qu'au total la rentabilité des production n'est pas toujours assurée. Bref, il faut encourager ce type de label qui localement peut avoir des effets très positifs sur les populations mais ne pas

surestimer les retombées positives.

Tchad Eco : votre mot de la fin madame ?

AB : Pour finir, je voudrais rappeler le rôle essentiel des femmes dans le secteur agricole et la lutte contre l'insécurité alimentaire. Les femmes en milieu rural sont au cœur du système alimentaire en assurant une grande partie, voire l'essentiel, de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, ainsi que la préparation des aliments pour les membres de la famille. Elles rencontrent pourtant d'énormes difficultés pour accéder aux facteurs de production (terre, crédit, matériel et outillage, intrants, etc), à l'éducation, à la formation professionnelle et sont souvent exclues du processus de décision. Elles sont aussi les premières victimes de la dégradation de l'environnement et des conditions de vie en milieu rural qui pousse les hommes à migrer alourdissant ainsi le fardeau de la collecte de l'eau et du bois et des travaux agricoles. Aussi, le combat pour le développement ne pourra être gagné sans un engagement ferme des pouvoirs publics à donner aux femmes les moyens de s'affranchir des contraintes économiques, juridiques et sociales qui pèsent sur elles.

Interview réalisée par Dr MABALI Aristide

OPINION

L'or blanc au Tchad : une alternative pour une réelle diversification de l'économie nationale

Par Guy Dabi GAB-LEYBA

La crise des finances publiques que traverse actuellement le Tchad met en exergue la nécessité de mettre en place des politiques publiques axées sur la diversification de la structure de production. Ce n'est que cette diversification qui permettra d'élargir la base imposable et de fournir de l'emploi à des millions de jeunes tchadiens qui rentrent chaque année sur le marché de l'emploi. Parmi les secteurs porteurs de croissance, le secteur coton a été négligé alors qu'il constituait le poumon de l'économie tchadienne avant le début de l'exploitation pétrolière. Il a monétarisé le milieu rural et était devenu pratiquement la principale source de revenu pour tous les acteurs de la filière, particulièrement pour les producteurs. Les difficultés de la filière coton ne datent pas du début de l'ère pétrolière mais plutôt depuis le milieu des années 70. Ces difficultés qui se sont accumulés avec le temps ont entraîné la baisse de la production agricole et le désengagement des paysans de la filière. Quelles sont les difficultés auxquelles fait face cette filière ? Quelles sont les réformes qu'elle a connu et quelle a été l'impact de ces redressements sur la production de coton ? Telles sont les questions auxquelles tentent de répondre cet article d'opinion.

Une entreprise qui fut jadis le fleuron de l'industrie tchadienne

L'histoire économique du Tchad est inextricablement liée à celle du coton. En effet, cette culture demeure le seul héritage de la colonisation car en dehors cette dernière, le bilan de 60 ans de colonisation française se résume à très peu de réalisations. Créée en 1927, la société cotonnière tchadienne appelée COTONFRANC était chargée de l'achat de coton-graines, de sa transformation et de sa commercialisation et cela jusqu'à en 1971, date à laquelle elle fut remplacée par une nouvelle société, la COTONTCHAD.

Elle était la première source de devise pour le pays et assurait dans les années 80 et 90 le revenu de 300 000 planteurs, soit avec leurs familles, environ 1,5 million de personnes. Si l'on ajoute les travailleurs saisonniers et ceux bénéficiant des externalités de la filière coton, l'on estime que ce secteur faisait vivre alors près de 2,5 millions de personnes soit près du tiers de la population du pays.

Et qui va subir les conséquences de l'instabilité politique
 Cette société va par la suite comme beaucoup d'autres secteurs subir l'instabilité politique que va connaître le Tchad les années suivantes. Cela s'est traduit par une baisse des investissements dans ses usines, un mauvais entretien du réseau des pistes d'évacuation des cultures. A compter des années 1980, la COTONTCHAD va entrer dans une période de turbulence exacerbée par la chute des cours mondiaux du coton. Il s'agit des campagnes 1984/85, 1992/93 et 1999/00. Ces périodes de baisse des cours du coton ont entraîné la baisse des rendements

agricoles avec comme conséquence la chute de la production, la baisse des rendements industriels et le dysfonctionnement de la société cotonnière avec. Ces dysfonctionnements vont entraîner le non enlèvement d'une grande partie de la production des paysans et le retard de paiement du coton graine entraînant le découragement des producteurs.

Le graphique ci-dessous permet d'illustrer les difficultés rencontrées par cette société durant ces trois dernières décennies. L'on remarque que la production de cette société a fortement baissé surtout après les années 2000. En 2013, par exemple, la production de coton graine se situe en déca de 100 000 tonnes.

Tentatives de redressement débouchant sur des résultats mitigés

La privatisation de cette société semblait alors être la



solution afin de la relancer. Elle a été envisagée dans le cadre du programme d'ajustement structurel dès 1997 et n'a cessé depuis lors d'être repoussée. Elle a tout d'abord été reportée pour 1998, puis en 2004 et enfin en 2007. La séparation de la branche huilerie-savonnerie a pu être finalisée dès 2002 mais celle-ci a aussitôt commencé à éprouver des difficultés financières dès l'année suivante.

Les raisons expliquant l'échec de ces réformes résident dans l'insuffisance des capacités de stockage, d'égrenage et d'évacuation de la production, la vétusté de l'appareil industriel résultant d'un sous-investissement dans la modernisation des équipements, la société doit également faire face au niveau élevé des prix des intrants, ces différents facteurs aboutissant à une situation financière très dégradée et à une accumulation d'arriérés et tout cela conjugué à un contexte mondial caractérisé par une baisse des cours du coton.

En outre, malgré l'application des mesures de redressement de la société comme par exemple en 1999 avec la réduction des indemnités des employés, le gel

des avancements et des salaires et enfin la compression des frais généraux, la santé financière de la société ne s'est pas améliorée sur le long terme. La dernière tentative de réforme du secteur est intervenue en 2011 avec la création d'une nouvelle structure dénommée COTONTCHAD SN (Société Nouvelle), recapitalisée à hauteur de 5 milliards dans l'optique de sa future privatisation, et qui a démarré ses activités en janvier 2012.

Les problèmes structurels de la COTONTCHAD

D'après un récent rapport (Padacke, 2016), les trois grandes crises successives qui ont secoué la COTONTCHAD sont liées à des facteurs à la fois exogènes et endogènes. Les facteurs exogènes sont liés à la baisse du cours mondial du coton suite aux subventions massives des pays du nord qui ont largement impacté les pays du sud dont les Etats n'avaient pas la capacité de soutenir leurs producteurs. A cela il convient d'ajouter le cas particulier des pays de la zone Franc qui ont largement souffert de la parité dollar/euro qui rendaient leurs exportations moins compétitives. Parmi les facteurs endogènes de la crise structurelle de la filière coton, nous pouvons citer les coûts élevés des intrants et des matériels agricoles, la faiblesse de l'encadrement des producteurs, la vétusté du parc industriel dû au manque d'investissement de maintien et de renouvellement et la mauvaise gestion interne à la société cotonnière. Tous ces facteurs expliquent pourquoi les coûts de revient de la fibre sont élevés au Tchad comparativement aux autres pays. C'est par conséquent grâce aux subventions généreuses de l'Etat que celle-ci a survécu durant ces dernières années, situation qui ne pourrait indéfiniment continuer surtout dans le contexte de crise actuelle.

Situation actuelle de la production

La production des années 1960 d'environ 98 000 tonnes, avait fait du Tchad le premier pays producteur de coton en Afrique francophone avec 50% de la production totale de la zone franc. Le Tchad a perdu cette position, suite à la régression de la production nationale, au 4ème rang avec 13,8% de la production zone franc en 1991/92 (174 000 tonnes) et au 6ème rang avec 7,6% en 1993/94 (97 000 tonnes). La part du Tchad est remontée légèrement pour varier de 10,9% en 1994/95 à 7% en 2001/02 en passant par un pic de 11% en 1997/98, année de production plafond de 263 000 tonnes de coton graine.



Guy Dabi GAB-LEYBA

Ces dernières années, le Tchad se situe parmi les derniers pays producteurs de coton d'Afrique et son rendement au champ est l'un des plus faibles du continent. En 2016, le Tchad avec une production de 45000 tonnes occupe le 11ème rang africain, illustrant la dégringolade de la production cotonnière du pays alors que dans les années 1980, le pays se situait parmi les 5 premiers en Afrique.

Les perspectives du secteur coton au Tchad

L'historique de la filière cotonnière du Tchad, telle que décrite ci-haut montre que cette filière a connu des périodes de haut et de bas qui ont été exacerbées par l'instabilité politique que le pays a traversé. Malgré cette évolution en dents de scies, l'importance du coton pour le pays est sans conteste et le sera davantage dans le cadre d'une relance durable de la production cotonnière. En effet, de toutes les filières agricoles présentes au Tchad, il représente celui qui peut permettre de réduire durablement la pauvreté en assurant une plus grande redistribution de la valeur ajoutée.

Le changement intervenu à la tête de la COTONTCHAD à la fin de l'année 2015 devrait permettre de donner une nouvelle impulsion dans le redressement de cette société. La réussite de ce redressement dépendra aussi des synergies d'actions entre les principaux acteurs, chacun jouant pleinement le rôle qui lui est dévolu.

Dr M'BATNA Jean-Paul, Ingénieur en Mécanique Énergétique et Directeur Général de l'Agence pour le développement des Energies Renouvelables au Tchad (ADER-TCHAD) nous fait l'état des lieux des énergies renouvelables au Tchad.

L'accès aux énergies renouvelables au Tchad est dans sa phase primaire. Depuis fort longtemps, certaines ONGs ont introduit au Tchad l'utilisation des panneaux photovoltaïques pour l'éclairage. Ce fut principalement des religieux qui sont pour la plus part dans des zones rurales et quelques organismes œuvrant dans l'humanitaire aussi. Lorsque nos frontières de l'Est furent plongées dans une insécurité généralisée, les deux pays qui se partagent ces frontières à savoir le Tchad et le Soudan ont décidé d'éclairer certains villes et villages le long de cette frontière commune et le moyen choisi a été bien entendu le solaire photovoltaïque. Ensuite, certains particuliers ont adopté l'installation des panneaux photovoltaïques pour leur éclairage dans leurs habitations de campagne. Tout ceci ne peut constituer un élément d'appréciation en termes d'évaluation de la pénétration du renouvelable dans le bouquet énergétique global dans notre pays.

Le Tchad en termes des énergies renouvelables :

- 2850 à 3750 heures d'ensoleillement par an. Pour mieux comprendre, c'est l'équivalent de 2,5 fois le taux d'ensoleillement de l'Espagne, le pays le plus ensoleillé d'Europe ! C'est presque 1,8 fois celui de la France. C'est surtout le double de celui du Maroc alors qu'en ce moment ce dernier a fait passer son taux de couverture énergétique de 48 à 98% en misant sur les énergies renouvelables. Le Maroc profite de son interconnexion avec le sud de l'Espagne pour lui vendre de l'énergie verte. C'est toujours le Maroc qui dispose aujourd'hui de la plus grande centrale CSP (centrale solaire à concentration) au monde !

- une vitesse moyenne du vent de l'ordre de 6 à 11 mètres par seconde.

- Ce sont aussi mais à des proportions limitées, des millions d'hectolitres d'eau chaude souterraine dans les massifs de l'Ennedi.

Face à ce constat de savoir que les potentialités en termes des énergies renouvelables ne font guère de doute pour notre pays, l'idée d'organiser le secteur afin d'en faire une source de production intéressante pour tous nous est venue et donc, l'organisation du premier forum international sur les énergies renouvelables au Tchad en Février 2012 a constitué incontournableement le point de départ. Rappelons au passage qu'entre temps, il existait déjà au sein du ministère de l'énergie d'alors, un point focal sur les questions relatives aux énergies renouvelables et beaucoup de projets en relation avec l'agence onusienne de développement industriel (ONUDI) ont été réalisés et constituent de nos jours des projets pilotes pour la jeune agence.

Après le forum international, une des résolutions était de créer une agence capable de s'occuper du domaine et c'est ainsi qu'est née l'ADER-TCHAD, entendez Agence pour le Développement des Energies Renouvelables au Tchad. C'est une agence dotée d'une autonomie de gestion et ses prérogatives se tiennent à l'idée de mettre en application toutes les politiques des énergies renouvelables à travers la conception des projets et leur mise en place dans ce domaine. Cela passe par des réflexions jusqu'à la réalisation en passant par l'attirance des

investissements dans ce domaine.

Comprenez donc que tout ceci ne peut se faire sans difficultés car la tentation est grande et de partout. C'est un domaine nouveau et qui attire des convoitises et dans ce cas, il faut savoir démêler le bon du mauvais ; les charlatans de tous bords se dressent en connaisseurs du

Pour le cas du Tchad, ne disposant pas de réseau national de transport d'énergie, il va s'en dire que seul une forme décentralisée de distribution d'énergie conviendrait à sa configuration géophysique.

métier et viennent vous proposer tout. Il faut ouvrir des filières nouvelles pour ne pas se retrouver avec des vendeurs d'illusions et c'est souvent périlleux. L'élaboration des textes de base pour donner envie aux investisseurs de venir dans notre pays, la conception même des projets pouvant répondre à nos désirs, les premières études de faisabilité pouvant accompagner les offres, trouver des jeunes qualifiés dans ce domaine, rencontrer des personnes pour leur en parler, estimer les besoins qui peuvent être couverts par des énergies renouvelables, suivre le circuit administratif pour faire aboutir les dossiers relatifs soit à la mise en place des organes de l'agence ou tout simplement des projets, voilà autant de difficultés auxquelles nous avons fait face pour en arriver aujourd'hui où nous en sommes. Rien n'est fini !

Convaincu de la nécessité et de l'importance que les énergies renouvelables peuvent constituer pour le développement socio économique de notre pays, l'on ne peut reculer devant un tel défi. Lorsqu'on sait que le Tchad est à dominance rurale, soit plus de 75% de sa population, et que l'économie de ce pays est construite sur le socle



Source: <http://www.huffpostmaghreb.com/>

agro pastoral, on ne peut donc se soustraire à l'idée de faire de ce secteur un axe majeur et fort de développement. Sachant par ailleurs que tout développement ne peut se faire sans énergie, alors le choix du type d'énergie pour la ruralité se trouve ici posé. Pour le cas du Tchad, ne disposant pas de réseau national de transport d'énergie, il va s'en dire que seul une forme décentralisée de distribution d'énergie conviendrait à sa configuration géophysique.

Pour le cas du Tchad, ne disposant pas de réseau national de transport d'énergie, il va s'en dire que seul une forme décentralisée de distribution d'énergie conviendrait à sa configuration géophysique.

C'est pourquoi dans l'élaboration des projets au sein de l'agence, nous avons privilégié la conception des projets dits sectoriels. Ce sont des projets dans l'agriculture, l'élevage, les hôpitaux, les centres de santé de campagnes et de districts, l'électrification rurale et bien d'autres encore qui, par leur nature, s'adresseraient plus aux grandes agglomérations et les industries de

transformation. Cette prévision nous ferait passer en un temps record (horizon 2030) à plus de 36% de taux de couverture énergétique au Tchad, voire davantage, à cause de sa ruralité.

Pour ce qui concerne l'agriculture, nous avons conçu un plan qui intégrerait le solaire et l'éolien de petites capacités dans le pompage d'eau tant aussi bien pour l'irrigation des parcelles aménagées que pour des bétails en transhumance. Nous avons même estimé que

le plan conçu pour les couloirs de transhumance, en y installant des éoliennes ou des pompes solaires à un certain nombre de kilomètres, pourrait nous permettre de résoudre en partie l'épineux problème du conflit agriculteurs éleveurs. Ce problème est conséquent à la rapide progression des transhumants vers les zones agricoles alors même que les agriculteurs n'ont pas fini de ranger leurs récoltes pour ne laisser que les résidus. Or, en développant des zones vertes le long du couloir, cela retarderait la progression de quelques jours, le temps pour les récoltes d'être rangées et de mieux en mieux on assisterait à moins de conflits. Cette idée a été présentée par l'agence à de nombreux partenaires qui l'ont validé, y compris les ministères en charge de l'agriculture, de l'eau et de l'élevage. Ce qui pose problème est ce que tout le monde connaît, le financement d'un tel plan. Les partenaires de ces différents ministères sont aussi sensibilisés.

Puisque l'état a conçu un plan national de développement des zones agricoles, nous avons aussitôt travaillé à l'idée d'accompagner les espaces aménagés par des installations soit solaires ou éoliennes de pompage selon la disponibilité de la ressource. Il appartient donc à l'Etat et à ses partenaires de se saisir de ces dispositifs et de mettre l'ADER-TCHAD à contribution pour leurs réalisations. Des installations individuelles peuvent aussi être opérées si les particuliers en font la demande. Seulement, nous sommes une agence de l'Etat, chargée de la mise en place d'une grande politique dans le domaine et à ce titre, nous fédérons les forces de la nation qui opèrent dans ce domaine en termes d'entreprises locales ou autres et les encourageons à répondre aux demandes individuelles qui peuvent nous être présentées. Nous pouvons aussi servir d'espace de conseil pour mieux faire. Nos ingénieurs sont prêts à accompagner et c'est ce que nous avons déjà fait pour certains groupements villageois et pour des installations des systèmes de pompage.

De ce qui précède, nous pensons et même sans risque de nous tromper que les énergies renouvelables seules peuvent donner un élan à notre économie basée sur l'agro pastoral. Par les énergies renouvelables nous pouvons aussi et de façon rapide asseoir une économie basée sur la transformation des produits issus de ces secteurs et cela constituera indéniablement une valeur



Dr M'BATNA J.-P.

ajoutée. Nous en voulons pour preuve le fonctionnement de nos mini centrales photovoltaïques dans les trois villages à savoir MAMBOU, DOUGUIA et GUELENGDENG où les activités économiques dans ces contrées ont pris une importance par la transformation locale des produits laitiers par exemple, le marché qui se prolonge tard le soir car il y a de l'électricité, les groupements villageois qui se forment car on peut avoir une nouvelle activité qui se crée à cause de l'électricité, les enfants sont de plus en plus scolarisés car les parents qui, autrefois, étaient partis loin pour commercer, se trouvent désormais sur place, les parcelles agricoles sont doublées voire triplées car on a pu se connecter à la centrale et installer une pompe rendant le travail d'arrosage des maraichages et des plantes facile, évacuation des poissons et autres légumes vers les grands centres même hors saison parce qu'on a pu les conserver dans des chambres froides, etc...

Depuis la création de l'ADER, nous avons mené plusieurs actions ou activités dans le cadre de l'électrification rurale. Beaucoup des villages, des villes, des associations, des ONG, des Eglises, des mosquées, des écoles, des administrations publiques, des postes de contrôles des forces de l'ordre et bien d'autres encore vous témoignent de la diffusion par l'ADER des kits solaires reçus de la République sœur de Chine. Ce fut au total près de 6000 kits qui ont été distribués et les instances et foyers qui en disposent pourraient désormais recharger leurs appareils tels les téléphones portables, les ordinateurs, pourraient suivre la télévision pour certains qui en disposent, se ventiler, et surtout, s'éclairer. 6000 kits ne peuvent satisfaire malheureusement toutes les familles et organisations au Tchad mais d'autres plans sont conçus et seront mis en application.

Nous sommes actuellement en train de diffuser un nouveau type de kits solaires sous forme de location dans des foyers avec des mêmes applications que les précédents mais accrus dans leur fonctionnalité par le branchement d'un frigo de basse consommation qu'on pourrait aussi avoir par voie de location.

→ page suivante

Nous passerons ville après ville pour en faire la diffusion. Nous expérimentons actuellement des solutions avec de la congélation et peut être aussi de la climatisation solaire !

Nous avons conçu et bientôt mis en application, un grand plan d'électrification rurale par des centrales solaires selon la capacité de chaque village. Une première phase de 241 villages verra le jour dans les mois à venir. Ce qui viendrait compléter le dispositif spécial lié à l'agriculture ou à l'élevage.

A côté de cela s'ajoute naturellement, et c'est ce

que nous faisons déjà, l'électrification des grandes villes par les énergies renouvelables en construisant des centrales de grandes capacités. Il y a un projet éolien de 1,1 MW en finition dans le grand Nord-Est et c'est le fruit du travail opéré à l'ADER. Ces mêmes types de projets seront étendus à d'autres villes du grand Nord que nous avons déjà visitées. Quant aux restes des autres villes secondaires, selon la disponibilité de la ressource, les études sont menées çà et là et des projets y seront implantés. Comprenez aussi que lorsque le réseau national sera construit, nous pourrons avec aisance injecter ces différentes productions dans ce réseau de telle sorte qu'une

énergie produite à BARDAI puisse être consommée à KELO ou à KYABE ou bien une autre produite à MONGO ou BONGOR soit consommée à BILTINE ou SALAL ou encore à MAO. Il est important de souligner un autre volet de programme que nous menons de concert avec notre partenaire le PNUD dans le cadre du changement climatique. Il s'agit de la formation, équipement et diffusion de la technique des cuiseurs solaires et des foyers améliorés. A ces jours, plus de 10.000 cuiseurs et foyers construits et distribués par des femmes dans divers régions du pays et presque autant de femmes formées à la

maîtrise de la construction desdits produits.

Le secteur rural du Tchad n'a que trop attendu pour se développer. Ce qui lui manquait et qui l'est encore demeure incontestablement l'apport d'énergie et c'est la meilleure des façons de l'aider à s'affranchir complètement du problème de la recherche d'emploi en ville qui provoque un exode rural, source de beaucoup de malheurs et de désolations dans les deux sens. Il se trouve donc que seules les énergies renouvelables peuvent répondre à cet appel de bol d'air.

Dr M'BATNA Jean-Paul

L'Economie Verte Pourrait-elle améliorer la Sécurité Alimentaire en Afrique ?

Par Dr KINDA Romuald

En dépit de bons résultats observés en termes de taux de croissance économique sur la période 2002-2015 (CEA, 2016), la sécurité alimentaire constitue un problème majeur en Afrique subsaharienne (AS). Le nombre de crises alimentaires a triplé depuis 30 ans. En outre, malgré les efforts nationaux et internationaux visant à réduire l'insécurité alimentaire, le nombre de personnes souffrant de faim chronique est estimé à environ 868 millions dans le monde en 2010-2012 et 26,8% de personnes sous-alimentées dans le monde sont en AS. En d'autres termes, 30 % de la population totale de l'Afrique est malnutrie (CEA 2012a).

A la Conférence des Nations sur le Développement Durable (Rio+20), qui a eu lieu en Juin 2012, à Rio de Janeiro au Brésil, les Chefs d'Etats et de Gouvernements et les Hauts représentants ont convenu que l'économie verte pourrait être un important outil pour atteindre le développement durable et éradiquer la pauvreté. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (2011) définit l'économie verte comme une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources. Elle est faiblement émettrice de carbone, préserve la ressource et est socialement inclusive.

La transition vers l'Economie Verte pourrait contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en Afrique en stimulant la productivité et la production agricole, en favorisant une meilleure gestion de la terre des écosystèmes naturels, en améliorant l'accès aux services sociaux de base et en créant des emplois verts et inclusifs et des débouchés commerciaux.

Production agricole

Partant du fait que la disponibilité alimentaire en Afrique est insuffisante du fait d'un taux de croissance élevé de la population africaine (2,5% par an) et de faibles rendements de la productivité agricole, il serait important d'accroître les efforts pour augmenter la production agricole. L'adoption des politiques et stratégies vertes inclusives dans le secteur agricole des pays Africains pourrait permettre la réduction de la pollution des sols, de l'eau et optimiser l'utilisation des intrants minéraux et organiques. Cela améliorera la productivité agricole et augmentera les revenus des agriculteurs. C'est le cas des pratiques agricoles écologiques telles que l'agriculture biologique qui amélioreront la compétitivité commerciale des pays africains et réduiront les effets de la dégradation environnementale (la conservation de l'eau et du sol). Ces politiques et stratégies vertes inclusives auront donc un effet positif sur la sécurité alimentaire à travers

l'accroissement de la production agricole (encadré 1) et la disponibilité alimentaire, l'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat des ménages.

Une meilleure gestion des ressources naturelles

Une caractéristique importante des pays Africains est que leurs économies dépendent fortement des ressources naturelles. L'agriculture (le tourisme) représente environ 34% (8,3%) du PIB et emploie environ 70% (5,9%) de la population. Selon la BAD (2012), les pays Africains fortement dotés en ressources naturelles devraient avoir une croissance économique plus élevée plus rapidement que ceux faiblement dotés en ressources naturelles.

L'adoption de politiques et stratégies vertes inclusives pourrait favoriser la conservation et le renforcement du capital naturel (les sols, les forêts et la pêche) dont dépend une part importante des populations africaines. Une meilleure gestion de ces ressources naturelles permettrait d'accroître les revenus des ménages, de créer des emplois et de réduire la dégradation de l'environnement. Ces ménages ont une forte capacité à acheter des biens alimentaires. Une étude de 286 projets portant sur les « bonnes pratiques » de 12,6 millions exploitations dans 57 pays en développement, menée par le PNUD a montré que l'adoption d'approches de protection des ressources (la gestion intégrée des ennemis des cultures, la gestion intégrée des nutriments, le travail minimal du sol, l'agroforesterie, l'aquaculture, la maîtrise de l'eau et l'intégration de l'élevage) a contribué à une augmentation moyenne des rendements de 79 % et a amélioré l'offre de services environnementaux essentiels.

La création des emplois verts

La transition vers une économie verte inclusive nécessite un accroissement des investissements dans de nombreux domaines (agriculture, agroalimentaire, Bâtiment, Transports, etc) et donc peut être une source de création d'emplois verts. Dans le secteur agricole, agroalimentaire et environnemental, la promotion d'activités autour de la protection du patrimoine naturel, dans l'industrie agroalimentaire, ou encore de juriste en environnement sont identifiés comme pourvoyeurs d'emplois.

Ensuite le développement des métiers liés à la collecte, au transport, au traitement et au recyclage des déchets offre un potentiel d'emplois très importants. A ce propos, les Etats africains pourraient structurer l'ensemble de la filière de la collecte au recyclage générant des emplois dont une grande partie pourrait être rentabilisés par la production de valeur ajoutée au niveau du recyclage des déchets. Ainsi, la structuration de la filière, outre l'apport considérable qu'elle pourrait entraîner au niveau de la salubrité, de la santé et de l'environnement, pourrait également générer des revenus aux populations et réduire la sécurité alimentaire.

Les opportunités commerciales

La transition vers la croissance verte inclusive pourrait inciter les entreprises à accroître la production des biens et services comme les produits agricoles, de maraichage, d'arboriculture, de la pêche et de l'élevage. Des auteurs comme Porter et Van der Linde (1995) expliquent que les politiques environnementales pourraient stimuler l'innovation technologique, augmenter la productivité et la compétitivité. En effet, lorsque les entreprises font face à des coûts potentiellement élevés du fait de l'adoption de politiques environnementales (ex. la réduction des émissions), elles seront incitées à modifier leurs méthodes de production, à investir dans des activités innovantes et à trouver de nouvelles façons d'atteindre à la fois les objectifs environnementaux et la production de nouveaux biens.

Par ailleurs, les pays africains pourraient accroître leurs gains de compétitivité en orientant leurs stratégies de croissance sur l'exportation de biens et services verts. En effet, le marché international de biens à technologies propres en carbone et économes en énergie pourrait atteindre 2000,2 milliards de dollars US en 2020. Ils pourraient



Romuald KINDA

accélérer l'industrialisation de leurs économies et bénéficier des niches dans les secteurs tels que la transformation des produits agricoles, de maraichage, d'arboriculture, de la pêche et de l'élevage. Autrement dit, la transition vers une économie verte inclusive pourrait donc augmenter le niveau de production et le potentiel de croissance des pays africains par l'accroissement de la production et de l'exportation (Jones et Olken 2010).

Encadré: Programme d'agriculture de conservation (AC) ou agriculture de précision au Zimbabwe

Depuis 2004, l'agriculture de conservation (agriculture de précision) est encouragée dans plus de 50 000 ménages agricoles par le biais d'une combinaison de partenariat avec les ONG et les départements de recherche et de vulgarisation agricoles nationaux au Zimbabwe. Le programme a recueilli un succès majeur. Au cours des trois campagnes suivant sa mise en œuvre, les rendements céréaliers moyens ont augmenté de 15 à 300 % dans plus de 15 000 ménages agricoles, ces augmentations variant selon le régime de précipitations, le type de sols et leur fertilité. En conséquence, plus de 50 000 agriculteurs communaux/petits exploitants ont pu s'adonner, pendant la campagne agricole 2007-2008, à l'agriculture de conservation/de précision encouragée par des ONG travaillant au Zimbabwe.

Pour que la croissance verte et inclusive décolle au niveau de la production agricole, il est important de coordonner les politiques de production agricole d'une manière qui tienne compte du fait que les agriculteurs produisent à la fois des cultures de rente et des cultures vivrières pour satisfaire les besoins économiques et sociaux, au détriment des exigences environnementales. Il est important que l'agriculture tire parti des pratiques de gestion agricole comme l'agriculture de conservation qui peuvent améliorer la productivité tout en favorisant la régénération des sols.

Source: ECA (2015).

Encadré: Services éco systémiques au Burkina Faso

Un projet de valorisation des services éco systémiques au Burkina Faso a assuré la formation de productrices de beurre de karité de meilleure qualité. Cette coopérative de femmes gagne désormais davantage qu'avant, car ses membres ont acquis des pratiques comptables et de meilleures méthodes de gestion. Ces femmes valorisent l'arbre à karité (*Vitellaria paradoxa*) pour améliorer leurs moyens d'existence dans l'optique d'une croissance verte inclusive, mais elles sont également incitées à protéger le karité, dont dépendent leurs moyens d'existence. Elles gagnent ainsi 18,36 dollars par mois de plus et protègent 5 hectares d'arbres. Leur protection contribue à la santé de l'écosystème et à la valorisation des services éco systémiques au profit de la population environnante.

Source: www.foodsec.aaknet.org/index.php/widgetkit/item/download/63_b72e13bcd22c12e_fb5ceae

Quelle politique agricole pour relancer l'économie tchadienne ? Par Nafé DABA

Le Tchad est un vaste pays disposant d'un climat varié allant du Nord au Sud et des secteurs d'activité adaptés à chaque région selon les potentiels climatiques. Il possède un grand potentiel de développement agricole. Depuis le lendemain des indépendances, l'agriculture a été considérée comme la mamelle de l'économie tchadienne, car non seulement elle nourrit le peuple, mais procure également de revenus aux agriculteurs. De ce fait, l'Etat a toujours accordé une attention particulière à ce secteur d'activité. Mais dès lors que le pays a intégré la sphère des pays pétroliers, le secteur agricole s'est vu délaissé au profit de l'exploitation minière. Les principales activités agricoles ont des rendements baissiers depuis le début des années 2000. Les agriculteurs ne bénéficiant plus assez du soutien de l'Etat (subvention des intrants, formations axées sur la production agricole...), se sont substitués aux travaux des sociétés pétrolières qui leur procurent un revenu permanent et un emploi stable.

Mais depuis 2014, le Tchad traverse une grave crise induite par la chute des cours mondiaux du pétrole qui a considérablement affecté la situation des finances publiques du pays. Les conséquences qui en découlent sont entre autres, une accumulation de la dette, une détérioration de la balance des paiements, une compression du personnel dans les sociétés pétrolières et une accumulation des arriérés de paiements des salaires. Dès lors, le retour aux activités agricoles apparaît comme l'une des voies pour relancer l'activité et procurer de l'emploi et des revenus aux populations. En ce sens, il paraît plus qu'utile de mettre en œuvre une politique agricole efficace pouvant contribuer à la relance économique.

Une politique agricole est définie comme étant l'ensemble des moyens mis en œuvre pour améliorer l'activité agricole au sein d'un espace économique. Elle se compose donc d'un ensemble de mesures d'interventions publiques portant sur la production agricole nationale ou sur les importations et exportations de produits agricoles. La politique agricole est de ce fait, caractérisée par un ensemble de mesures réglementaires, de dispositifs structurels et des moyens financiers mis en œuvre par l'Etat afin de contribuer à la progression du secteur agricole. Considérant la situation économique et financière du Tchad dans un contexte de baisse de ressources pétrolières, il importe de savoir quelle politique agricole pourrait-on mettre en œuvre pour relancer l'économie tchadienne ?

Objectif et finalités d'une politique agricole

D'une manière générale, une politique agricole a pour objet de promouvoir le développement d'une agriculture moderne et durable, fondée non seulement sur l'efficacité des exploitations familiales mais également la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Cette politique doit être compétitive sur le marché tant national qu'international et doit être à mesure d'assurer la sécurité alimentaire et procurer des revenus décents à ses actifs. Les actions

relatives aux politiques agricoles varient dans l'espace et dans le temps. En ce sens, certains pays qui vivent en Union monétaire élaborent une politique agricole commune à l'espace économique. C'est le cas de la politique agricole commune de l'Union Européenne.

En somme, les politiques agricoles poursuivent des finalités diverses qui sont relativement complémentaires. Ces finalités sont entre autres (i) la stabilisation des prix et la régulation des marchés, (ii) le développement des filières agricoles, (iii) la modernisation des exploitations et l'intensification de la production, (iv) l'accessibilité de l'alimentation des populations les plus vulnérables et (v) la préservation de l'utilisation durable des terres. Toutes ces actions ont pour vision de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture durable, diversifiée et compétitive pour améliorer les conditions des populations rurales et atteindre la souveraineté alimentaire.

Mise en œuvre d'une politique agricole au Tchad

Les politiques agricoles évoluent avec le temps et sont influencées par le cadre macroéconomique du pays. La vision de la politique agricole du Tchad après les indépendances a reposé sur une logique d'exportation de cultures de rente pour générer de revenus (c'est le cas de la filière du coton) et d'importation de produits alimentaires pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Cependant, l'exploitation pétrolière a engendré une baisse des activités agricoles dans le pays, résultant parfois par une détérioration de l'autosuffisance agricole.

Les instruments d'une politique agricole

Pour mettre en œuvre une politique agricole réussie au Tchad, le gouvernement peut recourir à une gamme d'instruments bien identifiés à savoir :

- Les transferts publics : ils couvrent les soutiens aux prix (prix de vente), les taxes et subventions (engrais et équipements - tracteurs), la distribution de semences et les politiques de stabilisation ;
- La fourniture de biens et services : cela inclut le conseil et la formation agricoles, la protection sociale, les activités de la médiation entre les différents acteurs du secteur ou de la filière et le développement des infrastructures rurales ;
- La réglementation : il s'agit de l'établissement et du contrôle de règles et normes ainsi que la protection des droits de propriété sur le foncier et les ressources naturelles et de la régulation des importations.

Après l'identification des instruments à utiliser pour mettre en œuvre une politique agricole, il revient à caractériser chacune de ces mesures en spécifiant sa nature, ses modalités de mise en œuvre et son coût tout en définissant le rôle de chaque acteur (ministères concernés par cette activité, collectivités locales, organisations professionnelles, industries de transformation, banques de développement agricole, etc.) Pour être efficaces, les mesures de politique agricole doivent pouvoir s'appliquer sur l'ensemble du territoire national.

Les modalités et la faisabilité de mise en œuvre d'une politique agricole

Dans la lignée de cette efficacité, la politique agricole à mettre en œuvre doit être ciblée. Cette action porte sur les produits concernés (la filière du

coton ou de l'arachide par exemple), les matériels à utiliser (charrues, tracteurs, intrants...), les acteurs, la taille et la catégorie d'exploitation... De même, les modalités de mise en œuvre (recours à une entreprise publique ou privée, à un groupement des professionnels ou aux services de l'Etat à savoir le Programme National de Sécurité Alimentaire-PNSA) ainsi que les coûts de l'activité doivent être bien précisés.

S'agissant du critère d'évaluation de la faisabilité, cela revient à analyser pour chaque mesure :

- Le coût budgétaire de l'action et sa soutenabilité financière par l'Etat : cela consiste à

planifier les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique ;

- La légitimité politique : il s'agit d'analyser la compatibilité des mesures prises avec les engagements de l'Etat vis-à-vis de l'extérieur (certains accords de l'Etat avec l'Organisation Mondiale du Commerce-OMC par exemple) ;

- La viabilité sociale : il s'agit d'analyser la contribution des mesures à l'objectif de réduction de la pauvreté et l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

Dans la pratique, la mise en œuvre d'une quelconque politique agricole est régulièrement confrontée à des difficultés. Ces obstacles peuvent découler d'une démarche administrative, opérationnelle, financière ou technique.

Les contraintes au développement agricole

L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique agricole nécessitent une analyse fine et détaillée du secteur agricole et de ses principales contraintes. Le choix des actions prioritaires à réaliser doit se justifier au regard (i) des stratégies nationales adoptées par le pays (relance et diversification de la production, autosuffisance alimentaire, réduction de la pauvreté...) et (ii) de la place des produits concernés dans l'économie nationale (place dans l'alimentation des ménages, contribution au PIB, nombre de producteurs, etc.)

En effet, le coton a toujours été considéré comme la principale filière agricole au Tchad. Cependant, sa production est fortement tributaire des conditions climatiques qui s'imposent au pays au regard du changement climatique. L'état de la pluviométrie détermine ainsi le niveau de son rendement.

En sus, la quasi-totalité de la fibre produite est exportée. Une politique agricole réussie ne se limite pas seulement à une augmentation de la production agricole mais aussi à sa vente. En promouvant une industrialisation par substitution aux importations, l'Etat se doit de créer des entreprises de transformation de produits agricoles (sociétés textiles pour le cas du coton) afin de transformer ces produits et exporter finalement les produits finis et non les produits semi finis. Il est triste de constater que le Tchad exporte depuis les indépendances, la fibre coton et importe des vêtements et autres articles fabriqués à base du coton. Ce constat est également fait au sujet d'autres produits agricoles. En somme, le Tchad à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, produit des denrées et les exportent pratiquement sans valeur ajoutée pour alimenter les industries du Nord. Malheureusement les prix de ces matières premières agricoles sont fixés par l'occident au détriment des producteurs africains (les agriculteurs africains sont des price-takers sur



Nafé DABA

le marché mondial).

Le second volet des contraintes se situe au niveau des conflits agriculteurs-éleveurs. Le Tchad est à la fois un pays à vocation agricole et pastorale. Les problèmes qui opposent les agriculteurs aux éleveurs sont courants au Tchad et reposent sur l'accès aux terres arables qui servent en même temps à la culture des denrées et à l'alimentation des troupeaux. A ce niveau, un projet de code pastoral a été élaboré par l'Etat tchadien conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). Le code pastoral inscrit au titre de ce projet implique les principaux acteurs du secteur (éleveurs, agriculteurs, autorités administratives et traditionnelles) et porte sur la réglementation du nomadisme et la transhumance. Ce dispositif a pour objectif de compléter les textes existants pour un meilleur encadrement et une gestion durable des productions agro-sylvo-pastorales.

Malheureusement, lors de son adoption à l'Assemblée Nationale, des critiques ont été faites sur son inopportunité par les députés qui ont dénoncé plusieurs de ses dispositions notamment l'obligation faite aux paysans de clôturer et de surveiller leurs champs pendant les journées et la possibilité donnée aux éleveurs transhumants du Nord, d'arriver dans le Sud agricole avant la moisson. En effet, selon les députés, ces dispositifs vont exacerber les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs qui sont devenus très récurrents ces dernières décennies entraînant des conséquences en pertes de vies humaines et d'énormes dégâts matériels. Au final, le projet devrait être révisé avant d'être représenté en Assemblée Nationale.

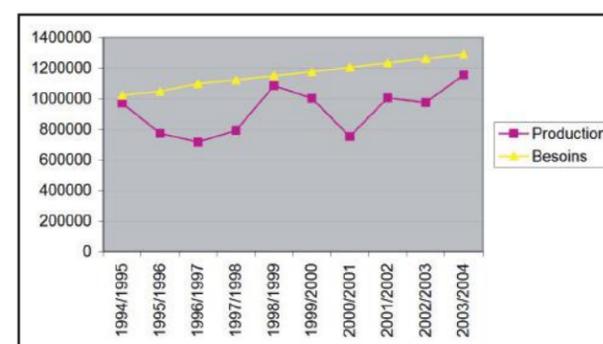
Conclusion et perspectives

De tout ce qui précède, nous notons que le Tchad est un pays à fort potentiel agricole. Cette agriculture nourrit les peuples et leur procure un revenu nécessaire pour leur subsistance. Cependant, les conditions de passage d'une agriculture de rente à une agriculture industrielle semblent être de loin, réunies. Dans cette perspective, les différents acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre d'une politique agricole doivent se concerter pour identifier les problèmes liés à cette mise en œuvre et ensuite mobiliser les ressources nécessaires pour cette action.

De ce fait, chaque problème identifié doit être traduit en objectifs spécifiques. Pour le cas de la filière du coton, ces objectifs peuvent être entre autres la fourniture des informations fiables sur la qualité des engrais et leur subvention ou la fourniture des infrastructures routières pour la récolte, le stockage et la vente des produits. Toute politique résulte nécessairement de choix portant aussi bien sur les objectifs prioritaires d'action que sur les instruments à mettre en place et les moyens alloués pour l'atteinte de ces objectifs.

Nafé DABA

Besoins céréaliers et production agricole locale



Source: PNSA

Agriculture et énergie: deux leviers importants pour le développement du Tchad

Par DEMBA KODINDO Jules

Les questions énergétiques et alimentaires sont aujourd'hui au cœur des enjeux politiques, économiques et environnementaux dans le monde, du fait des écarts croissants entre une offre limitée et une demande croissante dans ces deux domaines. Ces déséquilibres alimentent une crise généralisée qui frappe les économies africaines et en particulier celle du Tchad.

L'AGRICULTURE

Le rôle de l'agriculture dans la croissance économique des pays les moins avancés (PMA) est l'un des thèmes d'actualité les plus débattus dans le monde. Il ressort de ce débat un consensus selon lequel l'agriculture reste un moteur essentiel de la croissance économique, en assurant environ plus de 27 % à la formation du PIB.

Dans ces pays, plus de 80 % de la population vivent en milieu rural. La plupart d'entre elles dépendent directement ou indirectement de l'agriculture pour leur survie. L'agriculture constitue la principale activité économique et occupe une grande partie des populations actives : 40 % à 90 % dans la plupart des cas et près de 70 % de la population active (FAO, 2001). Elle joue un rôle important dans la croissance économique de ces pays et, comme l'affirme Bella (2009), elle est un secteur en amont des autres secteurs d'activités, car elle fournit des ressources nécessaires à leur développement.

C'est également dans le même sens que les physiocrates (Quesnay, 1758 ; Mirabeau 1763 ; Nemours, 1768) ont attribué à l'agriculture un rôle prépondérant dans le développement économique d'une nation. Pour ces derniers, seule l'agriculture est en mesure de dégager un surplus net. Quant à l'industrie et le commerce, ils ne font que transformer la richesse, mais n'en créent pas.

En ce qui concerne le Tchad, après son indépendance en 1960, l'agriculture remplissait son rôle qui était de produire des denrées alimentaires et des cultures de rente (coton et gomme arabique) destinées à l'exportation. A ce titre, l'agriculture tient sa 1ère place dans l'économie nationale. Sa contribution à la formation du PIB a toujours été supérieure à 20 %.

La 1ère contribution du secteur agricole, y compris l'agriculture vivrière et commerciale, l'élevage et la chasse, la pêche, et la sylviculture, représentait environ 40% du PIB national jusqu'en 2004. C'est aussi un grand pourvoyeur d'emplois qui occupe les 2/3 de la population active du pays. La seconde contribution fondamentale de l'agriculture est la production d'aliments qui constitue une réponse immédiate aux questions de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté particulièrement importante en raison des pénuries alimentaires récurrentes que connaît le Tchad. La troisième contribution de l'agriculture à la croissance générale concerne la fourniture de matières premières aux industries agroalimentaires du pays (PNSA, 2012). Mais l'émergence du secteur pétrolier en 2003 a considérablement modifié le contexte économique en offrant au pays de nouvelles opportunités de diversifier les leviers de sa croissance économique. On constate également que cette modification a été accentuée par le phénomène du changement climatique et de la baisse de la fertilité des sols.

En effet, depuis plusieurs décennies, cette agriculture considérée connaît quelques difficultés liées aux facteurs institutionnels, politiques et structurels malgré quelques réformes en vue de lui redonner son rôle historique. Le secteur agricole, n'a enregistré qu'une croissance annuelle moyenne de 2% entre 2007 et 2011 marquée par de fortes fluctuations avec un minimum de -14% en 2011 et un maximum de 27% l'année précédente. L'année 2011 a été marquée par des aléas climatiques (sécheresse, baisse de la pluviométrie, etc.) qui ont considérablement affecté la production agricole. La croissance du sous-secteur de l'élevage, pêche et sylviculture a été relativement plus stable durant la même période avec une moyenne annuelle de 1,9%. En revanche, le PIB de l'agriculture

vivrière a subi de fortes fluctuations avec un taux de croissance annuel moyen de 3,6%, alors que le sous-secteur de l'agriculture industrielle a vu son PIB se contracter.

Conscients de ces difficultés, les gouvernements qui se sont succédé au Tchad ont procédé à des réformes en vue d'assurer la sécurité alimentaire au pays. C'est ainsi que par exemple, le gouvernement a adopté en avril 2013 une politique et stratégie nationale de développement de l'agriculture dont l'un des objectifs est de contribuer durablement à la croissance économique.

Par ailleurs, le pays est sujet aux chocs exogènes tels que les sécheresses et inondations, les invasions acridiennes, et les conflits occasionnant des mouvements internes et transfrontaliers des populations. Ces chocs exposent la population à des situations de famine récurrentes. L'agriculture est l'un des leviers clés pour la transformation structurelle de l'économie et la croissance grâce à sa contribution graduelle à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ainsi pour restaurer à l'agriculture son rôle historique, il faut promouvoir et mettre en œuvre des politiques agricoles basées sur des preuves. Ce qui exige la collecte de données et d'informations de bonne qualité pour suivre les performances et les progrès des politiques et



Source: choix de l'auteur

programmes. Une analyse précise de ces données et informations est ensuite faite pour prendre des décisions, sélectionner des options réalistes et crédibles et orienter les politiques, programmes et stratégies. Un passage à revue des conclusions et des recommandations du document de la Revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire permettra d'évaluer les actions réalisées et non réalisées. En d'autres termes :

Renforcer la liaison entre l'agriculture et le secteur moderne

De nombreuses mesures s'imposent pour assurer une liaison de l'agriculture vers l'industrie :

Transformation des produits de base: Il y a nécessité de promouvoir une transformation locale plus accrue des produits de base. La transformation des produits de base donne une plus grande valeur ajoutée au produit, et donc augmente la richesse créée. En même temps, il y a création d'emplois. L'exportation des produits de base à l'état brut contribue à la détérioration des termes de l'échange.

Appui à la création des agro-industries: L'industrie alimentaire est l'une des industries utilisant les produits agricoles. Les importations alimentaires se sont fortement multipliées au Tchad. Des mesures incitatives doivent être mises en place pour permettre l'essor des agro-industries locales utilisant la matière première issue du secteur agricole. Avec l'essor considérable des agro-industries, la structure de la demande à l'agriculture serait modifiée afin que le secteur agricole serve de secteur en amont des autres secteurs d'activité.

Création des industries pour les intrants agricoles: La cherté des engrais et autres intrants agricoles reste un problème récurrent pour les agriculteurs tchadiens. Une industrie

locale permettrait de réduire les coûts d'accès à ces intrants.

Développer le secteur agricole

- Moderniser l'agriculture

L'économiste P. HUGON constate qu'en Afrique, l'augmentation de la production agricole est généralement plus due à une augmentation de la surface cultivable qu'à une amélioration des rendements, se traduisant par une agriculture plus extensive qu'intensive. L'agriculture utilise très peu de capital. Les exploitations utilisant plus de capital sont les grandes exploitations dont la production est vouée à l'exportation. Ainsi, il y a urgence d'améliorer la productivité agricole par une augmentation de l'intensité capitaliste et technologique.

- Procéder à une réforme agraire

La Terre est un facteur de production crucial dans l'activité agricole. L'attribution des terres cultivables doit se faire en faveur de ceux qui ont la capacité de les mettre en valeur et les droits des propriétaires fonciers doivent être davantage protégés. L'application du droit coutumier expose souvent les entrepreneurs à des expropriations abusives. L'incertitude rend l'investissement dans le secteur agricole plus risqué.

L'ENERGIE

Ce secteur joue un rôle transversal dans la mise en œuvre des politiques publiques. Cependant un diagnostic effectué par le FMI en 2008 sur l'énergie électrique des pays de la CEMAC nous démontre que les infrastructures en Afrique demeurent largement insuffisantes, de sorte que le décalage entre l'offre et la demande ne cesse de se creuser. Dans l'UEMOA, l'écart négatif entre l'offre et la demande exprimée atteignait entre 205 et 324MW en 2008, soit presque la totalité de la capacité électrique installée au Sénégal. Dans la CEMAC, l'écart entre l'offre et la demande est 190 à 270MW, soit plus de deux fois la puissance totale installée du Congo.

Le taux d'accès à l'électricité est très faible: 15% en CEMAC et 17% en UEMOA (contre 24,6% en moyenne en ASS et 37,4% en moyenne dans les pays à faible revenu hors Afrique). Les taux d'accès montrent des disparités entre pays. Ainsi, dans la zone CEMAC, le Gabon (70%) se distingue nettement du Cameroun (22%), de la RCA (2%) et du Tchad (1%). De même en UEMOA, la Côte d'Ivoire (60%) et le Sénégal (40,7%) présentent des taux d'accès très supérieurs au ceux du Burkina Faso (17%), du Mali (14%), de la Guinée Bissau (8%) et du Niger (7%).

Dans ce diagnostic, il importe de remarquer la prise en compte des ressources énergétiques telles que le pétrole et le gaz, mais sur le plan de la production d'électricité à base d'énergies renouvelables, les pourcentages ici présentés sont nettement différents.

En corollaire, l'accès à l'électricité reste un phénomène urbain, c'est-à-dire limité aux grandes villes et accessoirement aux petites villes et villages. Par exemple, au Cameroun et au Congo, seulement 14% de la population rurale à accès au réseau contre 40% et 25% de la population urbaine, respectivement. Même en Côte d'Ivoire, qui présente le taux d'accès à l'électricité en milieu rural le plus élevé, celui-ci ne s'élève encore qu'à 15%. Outre, les 5 Etats de la CEMAC (Cameroun, Gabon, Congo, RCA et Guinée équatoriale), dotés d'une importante ressource en hydro énergie, pourraient optimiser l'exploitation de cette ressource et fournir le



DEMBA K. Jules

Tchad, en construisant un réseau régional planifié dans le cadre du Pôle Energie de l'Afrique Centrale. Pour résoudre significativement ces handicaps, il faut une parfaite disponibilité d'énergie en quantité et qualité suffisantes ; avoir un prix de l'électricité parmi les plus bas de la sous région pour soutenir la compétitivité économique et faciliter l'accès à l'électricité au monde rural à plus de 95% d'ici 2030. Pour ce faire, il est primordial d'effectuer des prévisions et une planification nationale dans le secteur énergétique afin d'estimer une comptabilité énergétique, entreprendre des opérations d'efficacité énergétique ou une modernisation du réseau électrique local ou national.

Certes, le Tchad connaîtra dans les années à venir un véritable boom de développement économique et social avec la réalisation de grands chantiers déjà lancés ou programmés : la modernisation de l'agriculture, la redynamisation de l'industrie, la transformation des matières premières, l'extension et la multiplication des infrastructures et la construction de nouvelles villes, les besoins en diverses formes d'énergie vont croître.

Dans la volonté d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'électricité, le Tchad doit étudier des scénarios de développement des infrastructures dans le secteur de l'énergie électrique à horizon 2030, favorisant respectivement le jumelage entre les énergies renouvelables et non-renouvelables. La nouvelle stratégie énergétique nationale déclinée en plans d'action à court, moyen et long terme visant à relever les défis dans le secteur de l'électricité, devrait avoir pour objectifs majeurs d'assurer la sécurité d'approvisionnement et la disponibilité en énergie sur tout le territoire, l'accès généralisé à l'énergie à des prix raisonnables, l'introduction des nouvelles technologies dans le but d'effectuer des économies, l'énergie électrique à travers une stratégie d'efficacité énergétique dans différents secteurs et la préservation de l'environnement. La mise en œuvre d'une politique résolue d'efficacité énergétique, véritable devrait être un axe prioritaire de la stratégie énergétique du Tchad si elle est élaborée selon les objectifs du développement durable.

Loi de finances 2017 : un budget en hausse avec l'institution de nouvelles taxes et une contraction des dépenses publiques

La loi de finances 2017 a été votée par les députés réunis à l'hémicycle le jeudi 29 décembre dernier. Ce budget tient compte à la fois du contexte macroéconomique et des mesures d'austérité urgentes prises par le gouvernement, connues sous le nom de "16 mesures". Il s'établit à 692,206 milliards de FCFA en recettes et 937,097 milliards de FCFA en dépenses. Il se dégage un déficit prévisionnel de 244,891 milliards de FCFA. Par rapport aux précédentes lois de finances, cette dernière innove par la mise en place de nouvelles taxes dont les plus importantes sont la taxe spéciale sur les produits pétroliers (50 FCFA par litre de pétrole et de gasoil), l'accise de 18% sur le chiffre d'affaires des opérateurs de la téléphonie mobile.

Il faut rappeler que son adoption a été difficile car les débats ont été houleux avec la représentation nationale notamment sur la question de la déperdition des recettes, les députés estimant que la collecte des taxes pose un réel problème aux services de l'Etat. L'ex Ministre des Finances et du Budget, MBOGO NGABO SELI s'est voulu rassurant en

Ce qu'il retenir de la LFI 2017
Recettes budgétaires totales 692,206 milliards de FCFA.
Dépenses totales 937,097 milliards de FCFA
Déficit prévisionnel : 244,891 milliards de FCFA
Taxe spéciale sur produits pétroliers (50 F/L de pétrole et de gasoil)
Accise de 18% sur le CA des opérateurs de la téléphonie mobile

insistant sur les dispositions qui vont être prises afin que la mobilisation des ressources financières se fassent dans le respect des lois.

L'institution de nouvelles taxes, mal perçues par une majeure partie de l'opinion surtout dans cette période de conjoncture économique défavorable, s'explique par la volonté du gouvernement d'accroître la mobilisation des ressources fiscales hors pétrole. Pour comprendre la nécessité de l'accroissement de cette mobilisation, il faut rappeler que durant la période de faste pétrole où les prix étaient en moyenne au-dessus de 70 dollars (2006-2014), les recettes pétrolières représentaient plus de 70% des recettes budgétaires (FMI, 2013) tandis que les recettes hors



pétrole (les 30% restant) couvraient à peine la masse salariale (78%) en dehors des autres besoins courants de l'Etat. Ce qui pose la question de la soutenabilité des finances publiques.

Même si elles s'avèrent impopulaires, l'adoption des 16 mesures dites d'urgence doit être analysée comme une volonté du gouvernement de maîtriser ses charges dans une logique de suppression des postes de dépenses inefficaces et inefficaces.

DENNODJI MBAINAISSEM

Flash info : Dissémination Budget Citoyen 2016

En juillet 2015, l'Etat tchadien à travers le Ministère des Finances et du Budget a organisé un séminaire qui a réuni les partenaires techniques et financiers du Tchad, les organisations étatiques et para étatiques ainsi que les organisations de la société civile. Au cours de ce séminaire, il a été décidé que le budget 2016 sera appelé budget citoyen c'est-à-dire l'implication des citoyens dans tous les processus budgétaires. Il s'agit de traduire le fascicule budgétaire dans un langage facile, compréhensible et accessible à tous les citoyens sans distinction aucune.

Afin d'accompagner ce processus pour une large diffusion, le Département d'Etat Américain à travers l'Ambassade des Etats-Unis au Tchad a lancé un appel à proposition pour la dissémination de ce budget citoyen 2016. Le CROSET a été finaliste de la compétition et a bénéficié du financement pour ledit projet qui couvre dix (10) régions du Tchad à savoir le Logone Occidental,

le Logone Oriental, le Moyen-Chari, le Mayo-Kebbi Est, le Ouaddaï, le Wadi-Fira, le Batha, Le Kanem, le Guera et la ville de N'Djamena.

Compte tenu du retard accusé dans le lancement officiel du budget citoyen par l'Etat, le CROSET a démarré les activités du projet avec plus de dix mois de retard.

Après une mission exploratoire dans la zone du projet qui a permis au CROSET d'une part de s'engager de la réalité du terrain et d'autre part, de tisser des contacts pour la suite du projet, les activités officielles ont démarré en Décembre 2016. Une première mission couvrant la zone Sud a séjourné à Sarh, Doba, Moundou et Bongor où des ateliers de formation sur le budget citoyen ont été organisés à l'endroit des autorités administratives, communales ainsi que les organisations de la société civile et les médias. Ces ateliers de formation ont été

suivis par des conférences débat où des thèmes spécifiques liés au processus budgétaire au Tchad ont été débattus.

La deuxième mission couvrant les zones Nord-Est et Centre a séjourné en Janvier 2017 à Abéché, Ati, Mongo et N'Djamena où les mêmes activités ont été organisées.

Il est à noter que dans toutes les zones parcourues, on remarque une nette appropriation des outils développés. Tous les participants ont exprimé de vives voix l'importance de les impliquer dans le processus budgétaire au Tchad, cela non seulement pour être informé mais pour que leurs vrais besoins soient pris en comptes dans les processus d'élaboration budgétaire.

Près de 400 personnes ont été formées et plus de 2 000 personnes ont pris part aux conférences débats organisées dans les zones du projet. Il est important de relever que des spots publicitaires passent dans les radios communautaires et des panneaux d'affichage ont



Source: Photo CROSET

été faits dans les zones du projet pour permettre d'atteindre un grand public.

Le projet a été une totale réussite par le fait que toutes les activités prévues ont été réalisées même au-delà des zones du projet et ont permis d'atteindre un public assez large.

Le CROSET tient à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin pour la réussite de ce projet.

Jareth BEAIN, Président du CROSET

ESPACE JEUNE CHERCHEUR: L'innocence de la main invisible

En ce début du 21e siècle la question majeure qui préoccupe tous les décideurs de la planète est celle qui porte sur la contradiction entre les vertus attendues du libéralisme économique et la situation économique chaotique que vivent les populations. Pourquoi l'intérêt individuel ne contribue pas à l'intérêt collectif comme l'a prédit Adam Smith ?

Pour répondre à cette question nous avons estimé nécessaire d'explorer l'origine et le sens des mots mis en cause comme le « capitalisme », le marché » ou le « libéralisme ». Cette exploration confrontée à la réalité du fonctionnement de nos institutions nous a relevés que l'architecture monétaire et financière de tous les pays ne permet pas l'autorégulation des mécanismes du marché. Toutes les déviations constatées dans les systèmes monétaires et financiers ont un lien avec le concept de la neutralité de la monnaie qui stipule que les variables monétaires et réelles évoluent toujours séparément.

De l'analyse théorique aux travaux empiriques les économistes libéraux ont établi que la neutralité de la monnaie est automatique suivant les anticipations des agents économiques



iques parce que la monnaie est un intermédiaire des échanges et une unité de compte. Les théories d'inspirations keynésiennes contesteront cette neutralité de la monnaie avec les travaux empiriques en appuis pour démontrer qu'outre les rôles d'intermédiaire des échanges et d'unité de compte, la monnaie est également une réserve de valeur.

L'innocence de la main invisible est un essai qui traite de l'évolution du rôle de la monnaie et de ses conséquences dans l'allocation des ressources au sein des économies de notre ère. Au cours de ces travaux nous avons établi que le libéralisme économique ne produit pas les résultats qu'on en attend parce que l'allocation des ressources ne se fait pas dans les conditions de la neutralité de la monnaie. Dans les pays en développement, dans un contexte inflationniste la thésaurisation, les rigidités nominales et l'effet Cantillon abaissent les pouvoirs d'achat et augmentent les inégalités. C'est ce qui explique la paupérisation des populations. Dans les pays développés à la faveur de la dérégulation financière des années 1970 les possibilités de mobilité des capitaux ont développé la spéculation financière au détriment de l'investissement productif. C'est ce qui explique

la faible croissance et le niveau élevé de chômage.

Notre apport à ce débat est d'avoir essayé de démontrer que sans les conditions favorables à la neutralité de la monnaie, les actions et les anticipations des agents économiques ne suffirait pas à assurer l'autorégulation du marché, condition indispensable pour que l'intérêt individuel contribue à l'intérêt collectif. Bref nous avons essayé de démontrer que le libéralisme économique appliqué avec neutralité de la monnaie permet d'accroître la croissance et d'éliminer la pauvreté et les inégalités.

A la lumière de cette conclusion, nous avons essayé de proposer des solutions qui assureraient la neutralité de la monnaie dans les systèmes économiques libéraux. Dans les pays en développement nos propositions visent à structurer le marché des capitaux et celui de l'économie réelle pour éliminer la thésaurisation, les rigidités nominales et l'effet Cantillon responsable de la pauvreté et des inégalités. Dans les pays développés nos propositions visent essentiellement à limiter la spéculation sur les marchés financiers et monétaires pour que le taux de croissance soit supérieur aux taux de rendement des capitaux.

Equipe de la rédaction

Directeur de la Publication:
Jareth BEAIN
Rédacteur en Chef
Dr Aristide MABALI
Rédacteur en Chef Adjoint
Guy Dabi GAB-LEYBA
Chargé de diffusion
Rony DJEKOMBE

Partenaires
Ambassade des Etats-Unis

CONTACT

Cercle de Réflexion et d'Orientation
sur la Soutenabilité de l'Economie
Tchadienne (CROSET)

Siège: Moursal, Avenue Mathias Ngarteri
(axe CA 7)

B.P.: 2141 N'djamena (Tchad)

Email:

nos_contacts@croset-td.org

Site web: www.croset-td.org

Tél.: (+235) 66 31 99 68 / 62 30 36

66/63 27 00 01

Impression: Bingo
Tirage: 2 000 exemplaires

Distribution gratuite